



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1962 VENDREDI 14 MARS 2014

Rentrée parlementaire

Députés et sénateurs retrouvent l'hémicycle ce samedi

Cette session ordinaire du Parlement s'ouvre au moment où la classe politique congolaise reste préoccupée par la formation du gouvernement de cohésion nationale qui demeure l'une des options-phares des dernières concertations nationales. De ce point de vue, une certaine opinion pense que l'efficacité des travaux risque d'être sacrifiée sur l'autel des conciliabules et autres combines politiciennes étant entendu que nombreux sont les députés qui tiennent à figurer au sein dudit gouvernement.

La plupart des matières ayant été déjà élaguées lors de la dernière session extraordinaire avec l'adoption de la loi financière exercice 2014 et celle portant amnistie pour faits de guerre, faits insurrectionnels et infractions politiques, l'on attend des députés et sénateurs des nouvelles propositions de loi pour garnir l'arsenal juridique du pays. Est principalement attendu par l'opinion, le projet de loi visant à criminaliser l'homosexualité aux fins de sauvegarder les bonnes mœurs.

Page 17



Députés et sénateurs en Congrès au Palais du peuple



JUSTICE

Des incidents à l'audience dans le procès Diomi Ndongala

Dans un communiqué rendu public ce jeudi 13 mars, la Démocratie chrétienne (DC) fait remarquer aux juges de la Cour suprême de justice statuant en dernier degré en tant que Cour de cassation à l'audience du 12 mars, que la composition de la chambre qui juge Eugène Diomi

Ndongala était irrégulière car constituée en violation de la loi promulguée le 10 avril 2013 concernant le fonctionnement et l'organisation de la Cour de cassation.

Tout en rejetant l'argument qui leur est opposé selon lequel l'application de la loi dé-

pendait de l'allocation d'un budget relatif au premier président de la CSJ, la défense a souligné la nullité de toute décision qui sera adoptée par cette chambre siégeant d'après elle de manière irrégulière et en violation de la loi.

Page 17

GRAND ÉCRAN

Les motivations du festival international du cinéma de Kinshasa

Dès la première édition annoncée du 27 au 29 juin, l'initiative de Bimpa Production a l'ambition de s'ériger en un cadre annuel « de rencontres, d'échanges et de coopération Nord-Sud et Sud-Sud, entre professionnels et amateurs du septième Art ». L'organisateur se réjouit d'avoir initié un premier événement du genre dans la capitale, parrainé par le Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand. Il estime, à juste titre, qu'il constituera un coup de pouce à la renaissance de la culture et de l'industrie cinématographique dans le pays.

La motivation qui sous-tend cette initiative est légitimée par un besoin des cinéastes d'apparaître, ou mieux, de faire connaître leur travail. Le programme prévoit la tenue de trois mégas soirées de projections des films congolais et du monde entier.

Page 19

50^E COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Dragons et Rangers en lice contre Africana et Santos

Le décor de la phase qualificative de la 50^e édition de la Coupe du Congo de football est entrain de se planter progressivement après l'achèvement des préliminaires dans les provinces. À Kinshasa, on dispute le deuxième tour des préliminaires de cette compétition avec trois affiches ce vendredi 14 mars au stade Tata Raphaël. Exempté du premier tour préliminaire, l'As Dragons de Kinshasa sera aux prises avec Africana Express

FC. Également exempté des préliminaires, l'AC Rangers joue contre FC Santos. Et enfin, SCUjana sera opposé à AC Arc-en-ciel. Les demi-finales sont prévues le lundi 17 mars 2014, alors que la finale interviendra le jeudi 20 mars. Dans la province du Bandundu, l'on connaîtra le club représentatif à l'issue de la finale des préliminaires qui vont se disputer entre Vutuka et FC Saint Hippolyte.

Page 20

NORD-KIVU

Jed dénonce la détention d'un journaliste au Parquet de Butembo

La détention le mardi 11 mars du directeur du journal « Rafiki » paraissant à Butembo dans l'Est de la RDC, Christian Kahindo Muke, au cachot du Parquet près le tribunal de paix de Butembo, a suscité la réaction de l'ONG Journaliste en danger (Jed). Cette dernière condamne avec la dernière énergie l'acharnement judiciaire dont est victime le journaliste, exigeant par conséquent sa libération immédiate et sans condition ainsi que le respect du droit au procès équitable du journaliste et du principe sacré de la présomption d'innocence. La publication d'un article mettant en cause un député national dans une affaire de détournement de fonds est à la base de cette arrestation. Après plusieurs tractations, Christian Kahindo Muke a été mis sous mandat d'arrêt provisoire sans avoir été confronté au plaignant.

Page 18

ÉDITORIAL

Jugement

Plutôt que de gesticuler comme elles le font depuis des semaines en pensant naïvement qu'elles vont impressionner leurs adversaires – qui en ont vu bien d'autres –, les puissances occidentales feraient bien de prendre le pouls de l'opinion internationale. Elles découvriront alors que leurs gesticulations dans l'affaire syrienne, comme dans l'affaire ukrainienne, détruisent leur image dans le tiers-monde au lieu de la renforcer. Sans doute alors adopteraient-elles une attitude plus sage consistant à s'abstenir de toute intervention, verbale ou autre, dans des conflits internes qui ne les regardent en rien.

On ne saurait trop leur conseiller aujourd'hui de remettre enfin les pieds sur terre, de tirer les leçons de leurs interventions anarchiques depuis deux décennies en différents points du monde, de se préoccuper des vrais problèmes que la planète affronte présentement plutôt que de chercher à gérer les crises internationales dans leur seul intérêt. Pour ne citer que cet exemple, ce qui se passe aujourd'hui sur notre continent, dans la zone sahélo-saharienne ou dans la Corne de l'Afrique, est autrement plus grave sur le plan humain que les crises qui déchirent des pays comme l'Ukraine. Certes l'enjeu de ces conflits apparaît faible vu de Paris, de Berlin et de Washington où seule compte apparemment l'Europe, mais en réalité chacun d'eux est porteur de désordres tels – on le voit en Centrafrique – que tôt ou tard la communauté mondiale tout entière sera concernée.

Le plus frappant dans la comédie à laquelle nous assistons, médusés, est l'absence d'analyse, de prospective, de calcul stratégique qui conduit les dirigeants des États-Unis et de l'Union européenne à agir comme ils le font. On aurait pu penser que les erreurs dramatiques commises successivement en Irak, en Afghanistan, en Libye auraient appris la prudence à ces deux « grands ». Mais c'est tout le contraire qui se passe puisqu'ils s'affirment maintenant prêts à se lancer dans des aventures encore plus dangereuses.

Dans un semblable contexte, le seul conseil que l'on puisse donner à leurs dirigeants est de procéder à une réforme de la gouvernance mondiale qui fasse enfin une place aux nations émergentes. Cela leur éviterait de se lancer dans des opérations absurdes qui mettent en danger la paix du monde.

Les Dépêches de Brazzaville

MÉDIAS

20 journalistes formés sur les droits de l'homme et la démocratie

Durant deux jours, les 11 et 12 mars, les professionnels des médias se sont imprégnés des notions de droits de l'homme ainsi que des normes internationales qui les régissent.



Les participants à l'atelier

Les connaissances acquises au cours de ces deux journées de travaux, permettront à ces journalistes de participer au processus de promotion de l'état de droit au Congo. «*Les médias sont des partenaires privilégiés. Nous avons besoin des médias en permanence pour communiquer, informer, éduquer, sensibiliser, vulgariser les droits de l'homme et assurer la couverture de nos opérations à travers l'Afrique centrale, en mettant l'accent sur les droits de l'homme et la démocratie. Ainsi, nous attendons que vous vous impliquiez, relativement aux conventions des droits de l'homme, les principes, les normes, les standards des droits de l'homme, dans l'exercice de votre profession. Le développement économique et social est l'addition de plusieurs droits de l'homme réalisés. Les droits de l'homme non réalisés sont la cause du sous-développement. Ainsi, toutes les activités menées par le Centre doivent produire un changement au niveau du comportement, de la réforme institutionnelle et dans la catégorie des réformes législatives*», a

déclaré le directeur régional du Centre des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), Ahowanou Agbessi.

«Levez-vous et battez-vous pour vos droits»

Cependant, le blocage de la redevance audiovisuelle des journalistes des médias d'État a suscité une réaction de la part du CNUDHD-AC. «*Il faut que des actions concrètes soient menées afin que la situation revienne à la normale. Avec tous les moyens que vous avez, n'arrêtez pas d'en parler jusqu'à ce que vous trouviez une suite favorable. Levez-vous et battez-vous pour vos droits. Au cas contraire arrachez vos droits et libertés. Les détenteurs de droits doivent les revendiquer afin que les pouvoirs publics, sous pression, améliorent le cadre de vie de ces ayants droits. Jouez votre rôle, car le Centre fait sa part. Ce sont plusieurs parts mises ensemble qui font la réussite*», a exhorté le directeur régional. À l'issue des travaux, Ahowanou Ag-

bessi a promis, au nom de son organisation, d'accompagner les professionnels des médias à promouvoir les droits humains au Congo. En vue de renforcer les capacités des journalistes, le CNUDHD-AC envisage de poursuivre avec les formations de remise à niveau. Pour cette année, il est prévu un atelier à Libreville au Gabon, suite à la formation débutée en novembre dernier. Signalons que des bourses de stage sont également mises à la disposition des professionnels des médias.

Notons que le pool des journalistes congolais pour les droits de l'homme est à sa troisième formation. Au terme de celle-ci, les participants ont sollicité auprès du CNUDHD-AC, une formation sur les droits de l'homme et les entreprises. Rappelons que ce séminaire atelier a été rendu possible grâce au Centre des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale, basé dans tous les pays de la zone Afrique centrale.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service),

Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service),

Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeja n°1430, commune de

la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétaire : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces :

Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet,

Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel

Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble

Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

INTERVIEW

Alexandre Gandou : « Les entreprises congolaises doivent profiter de l'embellie financière du pays »

Réagissant notamment à la situation économique positive et à la surliquidité des banques au Congo, l'ancien président de la Commission de surveillance du marché financier de la Cémac (Cosumaf) décrypte, dans une interview exclusive, les opportunités de financement des affaires dans la sous-région et propose son expertise en la matière.

Les Dépêches de Brazzaville : Dans votre fonction de président de la Cosumaf, vous avez travaillé à la création des conditions sécurisées de lancement d'un marché financier régional. Fort de cette expérience, pensez-vous être en mesure d'aider les entreprises congolaises à moderniser leur mode de financement et s'approprier la culture boursière?

Alexandre Gandou : Le passé est le passé et il ne faut pas trop s'en référer. Néanmoins, force est de reconnaître un bilan globalement positif du mandat que m'avaient confié les six chefs d'État de l'Afrique centrale d'organiser et de faire fonctionner le marché financier régional. Aujourd'hui, il est opérationnel. Les opérations boursières se nouent et se dénouent à la satisfaction de tous. Il reste à unifier ce marché financier et lui permettre d'entrer dans une nouvelle dimension compatible avec l'ambition de hisser les économies de chacun des pays membres vers l'émergence. L'économie congolaise est placée sur

cette orbite en affichant depuis plusieurs années un taux de croissance positif et élevé autour de 5%, voire plus au cours de certaines années. En prenant en compte cette ambition du chef de l'État, il est du ressort de tout un chacun de se mouvoir dans cette trame de l'émergence.

LDB : Justement, comment entendez-vous mettre la main à la pâte, dans les circonstances actuelles au Congo?

A.G. : Je dois vous rappeler qu'avant que le président de la République présente ma candidature à ses pairs de la sous-région, j'ai successive-

ment joué le rôle moteur et le rôle d'aiguillon avec la participation du Gabon, du Cameroun et du Tchad, sollicitant l'épargne publique pour des montants respectifs de 81,7 milliards de FCFA (Gabon), 200 milliards, 80 milliards et bientôt 200 milliards (Cameroun) et deux fois de suite 100 milliards (Tchad). D'autres opérateurs économiques du secteur privé dans les secteurs tels que la banque et la distribution ont également recouru à ce marché financier. Cependant, il importe de mentionner la sollicitation dudit marché financier par des émetteurs internationaux de renom comme la Société Financière Internationale. La Banque africaine de développement a aussi manifesté son intention de lancer, de manière récurrente, des emprunts obligataires en monnaie CFA sur le marché financier de la Cémac.

GMA jouera son rôle en contournant l'obstacle de la culture boursière pour

«Les opérations boursières se nouent et se dénouent à la satisfaction de tous. Il reste à unifier ce marché financier et lui permettre d'entrer dans une nouvelle dimension compatible avec l'ambition de hisser les économies de chacun des pays membres vers l'émergence.»

ment assumé les fonctions de secrétaire général et directeur général de l'Union congolaise des banques, puis de directeur de cabinet du ministre des Finances. Pour continuer à faire bénéficier le pays et la région de cette riche expérience, notamment les entreprises publiques et privées, nous avons mis en place le cabinet Gandou Marechal & Associés. Auprès du cabinet, elles trou-

veront l'accompagnement approprié, en termes de conseils, pour trouver les financements auprès des banques et du marché financier. Parce que les entreprises congolaises doivent pouvoir profiter de l'embellie financière du pays. Cette embellie se traduit par une épargne financière considérable. Elles peuvent trouver les ressources financières pouvant leur permettre de financer leurs ambitions de croissance et de créer la richesse et les emplois. Le cabinet

aider le mieux possible les opérateurs économiques.
LDB : Dans la logique de la modernisation du mode de financement de l'État, beaucoup d'États de la zone Cémac ont lancé des emprunts obligataires. Cela vous inspire-t-il un commentaire ?

A.G. : Justement, dans l'animation de ce marché de capitaux, des États membres de la Cémac ont pleine-

ment joué le rôle moteur et le rôle d'aiguillon avec la participation du Gabon, du Cameroun et du Tchad, sollicitant l'épargne publique pour des montants respectifs de 81,7 milliards de FCFA (Gabon), 200 milliards, 80 milliards et bientôt 200 milliards (Cameroun) et deux fois de suite 100 milliards (Tchad). D'autres opérateurs économiques du secteur privé dans les secteurs tels que la banque et la distribution ont également recouru à ce marché financier. Cependant, il importe de mentionner la sollicitation dudit marché financier par des émetteurs internationaux de renom comme la Société Financière Internationale. La Banque africaine de développement a aussi manifesté son intention de lancer, de manière récurrente, des emprunts obligataires en monnaie CFA sur le marché financier de la Cémac.

LDB : Quels sont les avantages rattachés à ce mode de financement, étant donné l'engouement qu'il suscite?

A.G. : Sans se perdre dans des explications érudites et initiées, on peut d'ores et déjà dire que le recours à des emprunts obligataires permet d'accéder à des sources de financement complémentaires aux prêts bancaires classiques. Je dois signaler que le cabinet GMA peut, pour le compte d'un client, organiser ces emprunts obligataires au niveau régional comme au niveau internatio-

nal. Son adossement au groupe Marechal & Associés, qui est présent sur plusieurs places financières, donne certains atouts. Au regard de l'avantage relatif à la levée des capitaux, on peut aujourd'hui donner raison aux chefs d'État de la Cémac qui s'étaient appuyés sur cette raison pour affirmer leur volonté politique de diversifier le secteur financier, en le dotant d'un marché financier régional. Depuis sa création en 2003 et le lancement effectif de la première opération d'emprunt obligataire en 2007 par l'État du Gabon, le marché financier régional dans son ensemble a rendu possible une levée de capitaux qui se chiffre à près de mille milliards de FCFA. Un deuxième avantage est l'obtention de la baisse des taux d'intérêt débiteurs. Les ressources financières mobilisées par le canal du marché financier n'ont pas coûté plus de 7%. Certains clients possédant une bonne signature ont trouvé des fonds à 4,75%. En contrepartie, les investisseurs, c'est-à-dire les souscripteurs à ces emprunts obligataires, ont donc bénéficié de taux d'intérêts créditeurs fort attractifs. Enfin, la transparence, la notoriété, l'évaluation de l'entreprise sont les autres avantages attribués à la sollicitation du marché financier par emprunt obligataire.

Propos recueillis par Thierry Nougou

COOPÉRATION

Le PCT entend signer un accord avec le Parti socialiste ouvrier du Venezuela

L'ambassadrice du Venezuela au Congo a présenté au secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, les mécanismes de fonctionnement du Parti socialiste ouvrier de son pays, actuellement au pouvoir, dans le but d'envisager un accord de coopération entre les deux formations politiques.



Pierre Ngolo et Norma Borges Rengifo

Ce sujet a, entre autres, été l'objet de l'audience que Pierre Ngolo a accordée le 12 mars à Norma Borges Rengifo.

«Je ne suis pas venue présenter mes civilités au secrétaire général du PCT. Nous avons débattu de points très importants concernant nos deux organisations politiques. Il nous faut connaître comment fonctionnent nos deux formations politiques avant d'envisager de conclure un accord de coopération», a déclaré Norma Borges Rengifo.

Par ailleurs, invitée par la presse à s'exprimer sur les mouvements de protestation qui secouent actuellement le Venezuela, la diplomate a déclaré qu'il s'agissait d'un petit groupe d'impérialistes manipulé par l'opposition qui cherchait à déstabiliser le pays par des actes de violence. Mais, a-t-elle ajouté, le gouvernement affirme avoir la maîtrise de la situation. La diplomate vénézuélienne a indiqué qu'elle avait abordé le sujet avec le secrétaire général du PCT. Elle a rappelé qu'elle était officiellement habilitée à donner des informations fiables, justes et vérifiées aux autorités congolaises sur la situation sociale trouble que traverse son pays actuellement.

Roger Ngombé

GESTION FORESTIÈRE

Les experts congolais planchent sur le concept de « forêt clarifiée »

Cet atelier, ouvert le 12 mars à Brazzaville, vise à éclairer la compréhension commune des acteurs multiples impliqués dans la chaîne de collecte et d'analyse des données, de préparation et de prise des décisions sur le concept de «forêt clarifiée».

Quatre-vingt-cinq délégués venus de la présidence de la République, du ministère de tutelle, des ONG et projets ainsi que des sociétés forestières prennent part à cette formation, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du processus Redd+ (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts) au Congo.

Cet atelier de formation vise un double but : rappeler les objectifs, le contexte, les outils stratégiques et techniques de la Redd+ en République du Congo ; formuler et valider la définition de la forêt dans le contexte du processus Redd+ dans le pays.

Il est organisé avec le soutien de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization - FAO), à travers le projet «Système de surveillance et de MNV nationaux, avec une approche régionale dans le bassin du Congo». Les participants à cet

atelier travailleront sur le concept de forêt, de manière à acquérir un référentiel national plus adapté, capable de garantir la cohérence des travaux des experts nationaux et internationaux en matière d'évaluation de la superficie forestière nationale.

À l'issue de l'atelier, le Congo se dotera d'une définition nationale du concept de forêt clarifiée, de

couverture de la canopée», a souligné le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière, Michel Elenga.

Le délégué du représentant de la FAO au Congo, David Bulman, saluant l'effort du Congo dans le domaine, s'est dit persuadé que cet atelier donnerait un coup de pouce pour la bonne marche du processus Redd+ en République



façon participative, par l'ensemble des parties prenantes nationales au processus Redd+.

«La République du Congo, membre actif de la FAO, n'a pas encore validé une définition de forêt qui obéit aux trois principes de la définition, à savoir : la superficie minimale de la forêt, la hauteur minimale des arbres et le taux de

du Congo. «Je reste convaincu que cet atelier constitue pour le Congo une opportunité d'échanges qui vont faire avancer son processus Redd, ainsi que la mise en place de son système de suivi des forêts, au regard de l'appui technique que le projet MNV met à sa disposition», a-t-il conclu.

Firmin Oyé

DÉCLARATION

À l'occasion du cinquième anniversaire de la disparition de Madame Edith Lucie BONGO ONDIMBA, les militantes et militants de l'Association "Force Citoyenne" rendent, dans le recueillement, un profond hommage à la mémoire de cette illustre personnalité qui tout au long de son itinéraire de vie, a fait montre d'un sens de l'humain très élevé.

Ils lui manifestent leur reconnaissance pour son œuvre discrète et efficace, en faveur de la paix et la réconciliation dans notre pays.

Fait à Brazzaville, le 14 mars 2014

Le Bureau Exécutif National



AVIS DE RECRUTEMENT

Bouygues Energies et Services Congo recherche des candidats pour ses sites de Brazzaville et Pointe Noire dans les domaines suivants :

- Contrôleur Financier (2 postes). De Formation BAC +5 Comptable, Gestion ou Contrôle de Gestion. Exigences : Bon relationnel ; autonomie et ordonné. Bonne maîtrise de l'Excel, la connaissance de SAP serait un plus. 5 à 10 d'expérience professionnelle

- Conducteurs de travaux/chargés d'Affaires (2 postes). De Formation BAC+5 Electromécanique, Electricité, génie civil avec une des connaissances

en électricité. Bon relationnel, commercial et rigoureux. Au moins 5 ans d'expérience

- Ingénieur d'Etudes de prix (1 poste). De formation BAC +5 dans le domaine de l'électricité, de l'électromécanique ou du génie civil avec une des connaissances en électricité. Bon relationnel, commercial et rigoureux. Au moins 2 ans d'expérience.

Merci d'envoyer vos CV et lettres de motivation à l'adresse suivante :

e-mail : n.nsiloulou@bouygues-es.com

ou appeler au 22 281 12 12

au plus tard le jeudi 27 mars 2013.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «Ce n'est pas en passant la main dans le dos des barbares qu'on les civilise : c'est en leur enseignant la civilisation, et en pratiquant la tolérance zéro envers ceux qui refusent l'école.»

Jean-Paul Brighelli, professeur et essayiste,
Le Point, 3 février 2014

□ «Le problème de nos sociétés n'est pas celui de la création et de la production de richesses, mais celui de sa répartition.»

Richard Wilkinson, épidémiologiste anglais, Politique (revue des débats), co-auteur de Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous.

□ «Pour vivre ensemble, les hommes ont besoin de s'entretenir à intervalles réguliers... On dit aussi qu'un petit pays ne peut pas longtemps survivre sans être plus ou moins absorbé par un voisin de grande envergure. Je crains que nous ne soyons condamnés à voir ces maximes cyniques dominer encore et toujours les relations internationales»

Jean Daniel, écrivain et journaliste français,
Le Nouvel Observateur, 12 mars 2014

□ «L'essence de la démocratie est le conflit, pas le consensus. Il faut réapprendre à vivre avec le conflit. Notre démocratie ne l'enseigne plus du tout.»

David van Reybrouck, historien et écrivain belge,
Libération, le 7 mars 2014

□ «La chute de l'URSS a été la plus grande catastrophe du XX^e siècle.»

Vladimir Poutine, président russe,
cité par Olivier Ravanello, humanité.fr,

CONTRÔLE TECHNIQUE DES VÉHICULES

Colère suite à l'augmentation de la TVA

Dans un communiqué publié le 11 mars, l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD) dénonce l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) constatée lors du contrôle technique des véhicules. Cette TVA a été majorée de 2,57% pour les taxis, minibus et Coasters, passant ainsi de 18% à 20,57%, soit 560 FCFA pour les premiers et 700 FCFA pour les seconds.

«Pour les taxis, le coût de la prestation est de 8 000 FCFA et la TVA de 2 000 FCFA au lieu de 1 440 FCFA ; pour les minibus et les Coasters, le coût de la prestation est de 10 000 FCFA et la TVA de 2 500 FCFA au lieu de 1 800 FCFA», précise le communiqué. Il faut rappeler que le taux de la TVA normale en République du Congo est fixé à 18%.

«Considéré comme un impôt indirect récupérable et collecté par l'assujetti auprès de ses clients pour le compte de l'État, la TVA est payée par le consommateur final. Alors pourquoi le Collectif des syndicats des transporteurs en commun du Congo se permet-

technique des véhicules dédiés au transport en commun a augmenté le taux de TVA sur la facture de ses prestations et qu'est-ce qui justifie le silence des services assermentés de l'État et des pouvoirs publics, notamment des impôts.

«D'ailleurs, relève le communiqué, [la TVA] oscille entre 10% et 19,25% dans les pays de la zone de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique Centrale (Cémac). Le Congo, le Rwanda, la Guinée Équatoriale, le Tchad, la RCA et le Gabon sont à 18%. Le Came-



roun est à 19,25%, c'est le taux le plus élevé. La RDC est à 16% et l'Angola à 10%, c'est le taux le plus bas en zone Cémac. Ces taux illustrent bien le maintien de ce taux par notre pays.»

L'O2CD marque son étonne-

«Pour les taxis, le coût de la prestation est de 8 000 FCFA et la TVA de 2 000 FCFA au lieu de 1 440 FCFA ; pour les minibus et les Coasters, le coût de la prestation est de 10 000 FCFA et la TVA de 2 500 FCFA au lieu de 1 800 FCFA»,

il de prévenir les transporteurs de cette augmentation de la TVA qui relève de la responsabilité de la Direction générale des impôts ? Le taux de la TVA a-t-il été augmenté de plus de 18% par l'État congolais ?», s'interroge l'O2CD.

L'O2CD se demande de quel droit le prestataire du contrôle

ment sur le silence des services compétents de l'État chargés de recouvrer cette taxe. En conséquence, il condamne ces pratiques qui constituent une forme de fraude fiscale et d'escroquerie des consommateurs, d'une part, et de violation allègre des lois et règlements de la Répu-

blique, d'autre part. Il invite instamment la Direction générale des impôts à faire appliquer dans toute sa rigueur le taux réglementaire de la TVA par les professionnels producteurs de biens et prestataires de services.

Au Collectif des syndicats des transporteurs en commun du Congo, défenseur des intérêts économiques des automobilistes, l'O2CD demande de s'abstenir de relayer des campagnes de sensibilisation qui violent les lois et règlements de la République et les intérêts des membres.

Au prestataire chargé du contrôle technique des véhicules de transport en commun, l'O2CD demande l'application du taux de 18% sur ses prestations comme unique et seule base de calcul de la TVA, comme le prescrit la loi, pour l'intérêt des consommateurs, l'honneur et la crédibilité du prestataire et du collectif des syndicats.

Joint au téléphone par Les Dépêches de Brazzaville sur cette question, le Syndicat des transporteurs en commun du Congo a dénié ces allégations et a précisé que le taux appliqué est resté le même, c'est-à-dire 1 440 FCFA et 1 800 FCFA, les centimes résiduels étant répartis entre plusieurs administrations.

Guillaume Ondzé



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIÈRE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP05	Comment répondre à un appel à projet des bailleurs de fonds: outils, technique et pièges à éviter	5 jours	03 au 07 mars 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	15 jours	03 au 21 mars 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	17 au 21 mars 2014
EP15	Perfectionnement en Excel	4 jours	24 au 27 mars 2014
EPO4	Assurer la fonction d'Assistant (e) de direction	5 jours	24 au 28 mars 2014
EPO5	Techniques de rédaction administration	5 jours	24 au 28 mars 2014
MDPO1	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTPO2	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMP07	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMP04	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTPO7	Maîtriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTPO3	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation et perfectionnement	10 jours	Nous Contacter

Total E&P Congo présente ses gazelles 2014

Le rallye Aicha des Gazelles a lieu du 19 au 29 mars dans le désert marocain. Avant le départ des gazelles locales, la Société Total E&P Congo a organisé le 5 mars au restaurant Total le Derrick, une cérémonie de présentation de ses représentants à cette compétition de course automobile, Princillia Pangou-Mabiala et Maureen Tchissambo Dola.

Babak Bagherzadeh, directeur général de Total E&P Congo a présenté l'équipage Total E & P Congo composé de Princillia Pangou-Mabiala, chef de projets développement Humain /Division Développement durable et Maureen Tchissambo Dola, opérateur exploitation au Terminal de Djeno. C'était en présence des directeurs départementaux de la Promotion de la femme, de l'intégration de la femme et des sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire et du Kouilou mais aussi du Management et de collaborateurs Total.

«C'est une fierté pour le Groupe Total de participer à ce rallye depuis cinq ans. C'est une épreuve très intéressante au cours de laquelle pendant dix jours les concurrentes vont affronter toutes sortes d'épreuves. Nous présentons cette année un binôme soudé et croyons qu'à l'arrivée, il le sera encore plus puisque nous sommes conscients que l'aspect solidarité est très important, et aussi un gage de réussite», a dit Babak Bagherzadeh.

Au cours de ce rallye, les Tchikoueyi (lièvre en langue vili) seront les ambassadrices des valeurs de la filiale à savoir l'audace, l'écoute, la transversalité et la solidarité. Une solidarité qui se reflète d'ores et déjà à travers l'action de collecte que les Tchikoueyi ont organisée au profit de la caravane Cœur de gazelles, une association qui, depuis sa création a permis à 27 000 personnes d'accé-



der à des soins médicaux «Autour de ce rallye, nous allons côtoyer beaucoup de personnes. C'est aussi l'occasion de mettre en place des actions caritatives autour de l'association Cœur de gazelle. C'est une expérience que nous allons vivre comme un véritable challenge. Nous partons à ce rallye avec un cœur rempli de motivation. En effet, nous avons appris à utiliser la cartographie du désert marocain, pour nous repérer en fonction de son relief, nous avons appris à conduire dans les dunes. Techniquement et mentalement, nous sommes prêtes puisque nous conduisons depuis des années. Pour réussir lors de ce rallye, il faut d'abord une équipe soudée et solidaire», a dit Princillia Pangou-Mabiala.

Pour Maureen Tchissambo Dola, «Finir la course est l'objectif premier

et occuper un bon classement final est le deuxième challenge. Certes, le rallye est très éprouvant moralement, intellectuellement et physiquement avec des étapes de 6 heures à 23 heures, avec des risques d'accidents, et pousse certaines à abdiquer. Mais nous, nous voulons être à l'arrivée du rallye».

Latifa Briziz, contrôleur interne à Total E&P Congo, ancienne gazelle et marraine des gazelles cette année, a prodigué de précieux conseils aux Tchikoueyi «Le rallye des gazelles est une compétition sportive, très riche en émotions. On y rencontre des personnes venant de plusieurs horizons avec près d'une trentaine de nationalités présentes. On partage les émotions. L'année dernière, nous sommes sorties 15^e au classement général et 1^{ères} de tous les équipages Total. Je

leur souhaite d'avoir surtout confiance en elles. C'est un rallye où la stratégie compte beaucoup».

Guy Alain Mahoungou, Chef du département Audit interne et évaluation des risques a renchéri «La Direction générale est rassurée que les gazelles se soient bien préparées pour aborder cette compétition. L'année dernière, on a eu d'excellents résultats, je crois que cette année, ça sera aussi un bon cru. L'objectif n'est pas seulement de faire une course dans le désert mais de promouvoir aussi les valeurs chères à Total à savoir l'écoute et la solidarité. Cette aventure humaine va permettre aux Gazelles de Total de développer un certain nombre de compétences et de qualités à savoir bien s'orienter et la détermination. À leur retour dans la vie professionnelle, après la compétition, l'entreprise en sera le grand bénéficiaire».

Anne Marie Mampouya-Kouka et Joseph Biangou Ndinga, respectivement directrice départementale de la Promotion de la femme et directeur départemental des sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire ont loué cette initiative de Total qui fait honneur aux femmes du département de Pointe-Noire, et ont souhaité bon courage et bonne chance pour cette épreuve aux Tchikoueyi.

Le rallye Aicha des Gazelles est une course automobile exclusivement réservée aux femmes. Il existe depuis 1990. Au cours de cette épreuve sportive, les équipages n'ont pas le droit d'utiliser le GPS, ni aucun autre système de navigation. Ils n'ont pour repères que les points d'arrivée et de départ. Les gazelles doivent tracer leur itinéraire à l'aide des instruments traditionnels d'orientation. Elles doivent parcourir le plus de kilomètres sans aide en récoltant le plus grand nombre de balises. Le rallye est certifié ISO 14 001.



HÔPITAL MILITAIRE DE BRAZZAVILLE

Une étudiante donne naissance à des quadruplés

Germina Mbougou, âgée de 24 ans, a accouché le 12 mars à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo de Brazzaville. Il s'agit de quatre enfants prématurés dont un garçon et trois filles.

En effet, le poids de ces nouveaux-nés varie de 850 g à 1,250 kg. L'accouchement du premier enfant s'est fait par le siège et une césarienne a été pratiquée pour les autres. Ils ont été transférés dans le service de néonatalogie du centre hospitalier universitaire de Brazzaville pour leur prise en charge.

Le troisième enfant présente une malformation au niveau de la tête qui, d'après le médecin-capitaine Arnel Brice Mapoukou qui a réalisé la césarienne, pourrait éventuellement être opérée à Brazzaville par les neurologues pour sauver la vie du nouveau-né. «*Personnellement, c'est un grand plaisir de faire sortir quatre enfants d'un même ventre. Depuis que j'ai commencé à exercer, je n'avais jamais vu de quadruplés. Dans les grossesses multiples, les jumeaux et les triplés sont plus fréquents*», a-t-il expliqué, ajoutant que sur le plan technique, la césarienne avait, dans ce cas, mobilisé dans la salle d'opération plusieurs sages-femmes et un pédiatre.

La jeune mère, sous perfusion, ne s'est pas exprimée. Vivant à Pointe-Noire, elle avait été hospitalisée dès le cinquième mois à l'hôpital Pierre-Mobengo pour un meilleur suivi.

Sa sœur, Cartelle Loemba, a indiqué: «*Je suis très heureuse de voir ma sœur accoucher de quatre enfants. Nous l'avons soutenue moralement durant cette période de première grossesse. Elle a été suivie par les services de santé et a bénéficié d'exams. Nous remercions sincèrement l'hôpital pour le travail réalisé. Je ne peux que souhaiter la bienvenue à ces enfants et féliciter le couple d'avoir agrandi une fois de plus notre famille !*»

Notons que l'hôpital Pierre-Mobengo a déjà enregistré la naissance de quadruplés en 2000.

Lydie Gisèle Oko

INSOLITE

Une femme âgée de 84 ans portant un bébé pétrifié

Cette octogénaire en provenance du district de Mossaka, dans le département de la Cuvette, a été opérée suite à des douleurs lombopelviennes à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo de Brazzaville. Admise au centre après deux semaines, elle présentait un problème de transit intestinal. C'est grâce aux examens du laboratoire dénommé «*abdomen sans préparation*» et au scanner que le fœtus momifié abdominal ou lithopédion, une grossesse abdominale, s'est révélé aux médecins. Ce lithopédion date de 44 ans.

En effet, la dame était tombée enceinte depuis 1970 et n'avait jamais accouché. En 1974, elle tombe encore enceinte et accoucha d'une fille qui la garde actuellement à l'hôpital. Selon le médecin, Cette femme présentait une grossesse arrêtée qui se trouvait dans les intestins plutôt que dans la matrice.

Le médecin capitaine, Arnel Brice Mapoukou, a précisé: «*ce cas de lithopédion est le premier du genre au Congo. La pertinence dans ce cas-ci est que la femme a mis au monde encore en 1974. Des cas similaires ont été signalés au Maroc puis chez une femme chinoise âgée de 92 ans pour un lithopédion.*»

LGO

DISPARITION

Le dernier hommage au haut conseiller Jean Morobia

Peu avant le départ de sa dépouille mortelle pour le district de Boundji, dans le département de la Cuvette, le monde de la communication et le personnel du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) lui ont rendu un dernier hommage, le 13 mars à Brazzaville, à l'ancien siège de la télévision nationale à Bacongo, en présence du conseiller aux institutions constitutionnelles du chef de l'État, Yves Ikonga, et d'autres personnalités.

Né le 17 avril 1959 à Boundji dans le département de la Cuvette, Jean Morobia, décédé le 3 mars dernier, était ingénieur des travaux au ministère de la Communication et des relations avec le Parlement. Après ses études primaires et secondaires sanctionnées par l'obtention du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) et le Brevet d'études moyennes générales (BEMG), respectivement en 1972 et en 1977, Jean Morobia découvre des horizons nouveaux notamment en ex-Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS). En 1986, il obtient le diplôme d'Ingénieur des travaux en Technique audiovisuelle et communication par Faisceaux Hertzien. Le 8 juillet 1988, Jean Morobia intègre la fonction publique congolaise. Il occupe successivement les fonctions de chef de centre de diffusion de télédiffusion de Dolisie de 1990 à 1995 ; et de chef de section énergie à la direction générale de Télédiffusion du Congo de 1998 à 1999.

Il sera ensuite chef de service de l'exploitation à la direction technique de Radio-Congo de 1999 à 2005 et direc-

teur technique de Radio-Congo de 2005 à 2008 et de 2010 à 2012. La même année, il est élevé au rang de membre du Conseil supérieur de la liberté de communication. Devenu Haut conseiller, Jean Morobia s'est fait remarquer par ses qualités techniques en tant qu'ingénieur, ce qui lui a valu la nomination à la présidence de la commission de créa-

tion des entreprises de communication audiovisuelles et du passage de l'analogique au numérique, au sein de l'institution de régulation des médias. La présidence de cette commission est la dernière fonction administrative qu'aura occupée l'illustre disparu. Il a également été président du Fonds Média-tique, dénommé «Fonds 106» des agents de la Radio Télé liberté créée en



La dépouille de l'illustre disparu

1997, dont il a une fois de plus été reconnu comme l'un des pionniers techniques. Président provisoire des cadres et agents technico-artistiques de l'audiovisuel du Congo et membre du bureau exécutif des Amis d'enfance de Boundji, il fut aussi membre du comité de relance de l'audiovisuel mis en place par le ministère en charge de la Communica-

tion en vue de la réhabilitation des infrastructures techniques en 1997. En reconnaissance de tous les services rendus à la nation, Jean Morobia a reçu plusieurs distinctions honorifiques, au nombre desquelles : Chevalier dans l'ordre du Dévouement congolais en 1998 et Officier dans l'ordre du Mérite congolais en 2000.

Jean Jacques Koubemba

CENTRAFRIQUE

L'UE octroie une aide de 4 millions d'euros en faveur des réfugiés

Dans un communiqué publié le 11 mars, la Commission européenne a annoncé la fourniture d'une aide de survie à des milliers de personnes victimes de la violence en République centrafricaine (RCA) et obligées de fuir vers le Tchad, la République démocratique du Congo, la République du Congo et le Cameroun.

Les fonds proviennent de l'aide de 45 millions d'euros accordée par la Commission à la Centrafrique depuis l'escalade de la crise en décembre 2013. Ils contribueront à satisfaire les besoins humanitaires de base (logement, nourriture, santé, protection, eau, assainissement et hygiène) des personnes les plus vulnérables. La moitié des fonds sont destinés au Tchad, qui doit faire face à l'afflux de population. «*Si tant est que les Centrafricains aient trouvé un peu de répit par rapport à l'effroyable violence régnant dans leur pays, leurs souffrances perdurent dans les pays voisins. Ils ont actuellement peu de chances de pouvoir rentrer chez eux et ont urgemment besoin de notre aide pour simplement survivre à la rude épreuve qu'ils traversent*», a déclaré Kristalina Georgieva, commissaire européenne chargée de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réaction aux crises.

«*Avec l'arrivée de la saison des pluies, la situation humanitaire ne peut qu'empirer gravement sauf si la communauté internationale se mobilise davantage pour venir dès maintenant en aide à ces victimes innocentes. Et il est absolument essentiel que tous les Centrafricains forcés de fuir leur foyer se voient offrir une chance de le regagner en toute sécurité, en particulier les nombreux musulmans qui ont dû fuir la violence interreligieuse des derniers mois*», a-t-elle ajouté.

La Commission a déjà organisé plusieurs ponts aériens humanitaires pour acheminer des produits de première nécessité et du personnel dans le pays. Une équipe d'experts humanitaires européens présente sur le terrain suit la situation et coopère étroitement avec les organisations partenaires afin de veiller à ce que l'aide parvienne aux réfugiés.

La crise qui frappe actuellement la RCA a déjà contraint plus de 188.000 personnes à trouver refuge dans les pays voisins. Au moins 87.000 réfugiés et rapatriés sont arrivés au Tchad, 62.000 en République démocratique du Congo, 27.000 au Cameroun et 12.500 en République du Congo.

Yvette Reine Nzaba

Store
OFIS



Nouveau
LENOVO Edge 72z
712 500 FCFA HT

Livré avec Windows 7 Pro 64



- Initiation Bureautique de base pour la suite MICROSOFT OFFICE 2013. Une demi journée de formation.
- Extension de garantie 2 ans retour Atelier. Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.

Tél: 06 600 0000
Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

Tél: 01 600 0000
Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

OFIS
TRAINING
Center



FEDERATION DES MUCODEC

Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

Les Assemblées Générales des Caisses Locales MUCODEC se tiendront en mars 2014.
Sociétaires, votre voix compte ! Venez choisir vos élus locaux et ainsi participer activement à la vie de votre Caisse Locale.

DELEGATION BRAZZAVILLE – POOL - LIKOUALA			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 4 mars	14 heures	Moungali	Palais des congrès
Mercredi 5 mars	14 heures	Makélékélé	
Jeudi 6 mars	14 heures	Plateau des 15 ans	
Vendredi 7 mars	14 heures	Ouenzé	
Samedi 8 mars	09 heures	Bacongo	
Lundi 10 mars	14 heures	Talangaï	
Mardi 11 mars	14 heures	Poto - Poto	
Mercredi 12 mars	14 heures	Brazza Centre	
Jeudi 13 mars	14 heures	CCF	
Vendredi 14 mars	14 heures	Tsiémé	
Samedi 15 mars	09 heures	La Gare	
Lundi 17 mars	14 heures	Kinkala	Salle MATSOUA
Mardi 18 mars	14 heures	Impfondo	Salle des fêtes de la Préfecture
DELEGATION POINTE- NOIRE -- KOUILOU – NIARI – BOUENZA - LEKOUMOU			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 11 mars	14 heures	Mouyondzi	Maison commune
Mercredi 12 mars	14 heures	Madingou	Préfecture
Jeudi 13 mars	14 heures	Nkayi	Salle SARIS
Vendredi 14 mars	14 heures	Sibiti	Maison commune
Samedi 15 mars	09 heures	Dolisie	Salle ENI
Lundi 17 mars	14 heures	Fond Tié - Tié	Forum MBONGUI
Mardi 18 mars	14 heures	Grand Marché	
Mercredi 19 mars	14 heures	Mvou - Mvou	
Jeudi 20 mars	14 heures	Tié - Tié Centre	
Vendredi 21 mars	14 heures	Loandjili	
Samedi 22 mars	09 heures	Centre Ville P/N	
Lundi 24 mars	14 heures	Tchimbamba	
Mardi 25 mars	14 heures	Tchikobo	
DELEGATION PLATEAU – CUVETTE - SANGHA			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 11 mars	14 heures	Djambala	Maison de la femme
Mercredi 12 mars	14 heures	Gamboma	Bar Maison Blanche
Jeudi 13 mars	14 heures	Boundji	Bar MOLOMBA
Vendredi 14 mars	14 heures	Ewo	Salle du Conseil Départemental
Samedi 15 mars	14 heures	Owando	Réfectoire ENI d'Owando
Lundi 17 mars	14 heures	Oyo	CEG SASSE IPA
Mardi 18 mars	14 heures	Makoua	Salle des sœurs
Jeudi 20 mars	14 heures	Ouessou	Lycée
Vendredi 21 mars	18 heures	Ngombé	Siège du Comité du village
Samedi 22 mars	14 heures	Pokola	Ecole primaire
Mercredi 26 mars	14 heures	Mossaka	Bar KOUMOUS

Rejoignez-nous !

CINQUANTENAIRE DES RELATIONS RUSSIE/CONGO

Des bourses d'études aux étudiants congolais passent de 50 à 70 par année

Lors d'une table ronde organisée le 16 mars à la faveur de la célébration du cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques bilatérales, l'ambassadeur de Russie au Congo, Youri Romanov a annoncé l'augmentation du nombre de ces bourses. Il a déclaré que son pays était déterminé à dynamiser la coopération entre les deux pays dans des secteurs variés, dont celui de l'éducation supérieure.

Le diplomate s'est félicité de ce que la Russie a déjà accordé au Congo «une aide désintéressée» dans la création de sa propre industrie et de la science, ainsi que dans la formation des cadres nationaux. «Plus de sept mille Congolais ont été formés dans les établissements d'enseignement supérieur soviétiques et russes», s'est-il félicité.

Pour Youri Romanov, même si le monde change, cela n'affectera nullement les relations russo-congolaises. «La Russie sera toujours un vrai ami du Congo», a martelé l'ambassadeur, ajoutant que ces relations séculaires «reposent toujours la base mutuellement avantageuse, réaliste et pragmatique». Youri Romanov a noté que la coopération avec le Congo a pris un nouvel élan grâce à la dernière visite officielle que le

président Denis Sassou N'Guesso a effectuée en Russie et au cours de laquelle d'importants accords sur le renforcement de la coopération

qu'elles peuvent avoir de hauts et de bas, l'ambassadeur a juste rappelé deux faits historiques. «Le gouvernement soviétique a re-

diplomatiques», a souligné Youri Romanov qui s'est réjoui de ce que les cinquante ans passés ont «étroitement uni» les deux pays

d'autres personnalités, a salué l'excellence de la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'enseignement supérieur parce qu'elle a déjà permis à de nombreux étudiants congolais de bénéficier des bourses d'études du gouvernement russe. «Au regard de ce rapport considérable, le Congo ne peut qu'exprimer sa profonde gratitude à l'endroit de ce pays frère et donateur», a-t-il déclaré. Alexandre Aloumba a, en outre, souhaité que soit relancé le projet de coopération entre l'Université Marien-N'Gouabi et l'Université de Russie, d'une part et le projet d'étude socioculturelle sur la globalisation initié par l'Institut des études africaines de Russie, d'autre part.

La table ronde consacrée au cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Congo et la Russie a été ponctuée par une projection des séquences cinématographiques de ces 50 ans de relations. Il s'en est suivi des évocations faites, entre autres par la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnon de Brazza, Belinda Ayessa, sur son dernier séjour en Russie, et par Claude Ernest Ndalla, en sa qualité de premier étudiant congolais en Russie en septembre 1961.

Nestor N'Gampoula



Youri Romanov remettant un cadeau photo à Claude Ernest Ndalla

bilatérale dans différents domaines avaient été signés.

Sachant qu'aucune personne ne peut faire une rétrospective exhaustive d'un demi-siècle de relations diplomatiques, avec ce

connu l'indépendance de la République du Congo le 14 août 1960 – un jour avant sa proclamation officielle. Quatre ans après, le 16 mars 1964, l'URSS et le Congo ont établi des relations

par des liens d'amitié et de coopération. Pour sa part, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, Alexandre Aloumba, qui participait à cette rencontre commémorative au côté

IN MEMORIAM

13 mars 2012 – 13 mars 2014
2 ans déjà que le Seigneur Jésus-Christ a rappelé à lui sa servante Mme Sissou née Bykouskou Irène Ghyslène affectueusement appelée Bysco Ley. En ce jour de triste anniversaire tes enfants (Christelle, Rudy, Debora, Peniel et Eben-ezer) prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Maman merci pour tout ce que tu as fait pour nous. Nous ne t'oublierons jamais. Tes enfants



REMERCIEMENTS

Laurent Makoundou, les enfants Makoundou et famille remercient parents, amis et connaissances qui leur ont apporté l'assistance multiforme, suite au décès de leur épouse, maman et belle-fille, Mme Makoundou née Bakatoula Marie, survenu le mardi 18 février 2014, et inhumée le vendredi 28 février 2014 au village Moutampa1. Que tous trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance.



NOTE D'INFORMATION Programme Arts-Congo (IRD)

La Représentation Personnelle du Président de la République, Chargée du Développement de l'Enseignement Supérieur, porte à la connaissance des étudiants de l'Université Marien Ngouabi que le calendrier de l'appel à candidatures pour cette année est le suivant :

- Du 17 février au 30 avril : appel à manifestation d'intérêt lancé auprès des étudiants (projets de thèse) et des encadreurs congolais et de pays tiers (dossier de manifestation d'intérêt) ;
- Première semaine de juin : organisation d'une semaine de rencontres candidats/encadreurs à Brazzaville, au cours de laquelle les encadreurs pourront identifier les étudiants avec lesquels ils souhaiteraient travailler ;
- De début juin à fin juillet : appel à candidatures : les binômes ou trinômes formés à Brazzaville devront soumettre un dossier de candidature complet ;
- Septembre : sélection par un comité scientifique ;
- Octobre : démarrage des financements.

Les thématiques prioritaires de recherche retenues pour ce premier appel à candidatures sont les suivantes : climatologie, plantes médicinales, hydrologie, impacts environnementaux, urbanisme et patrimoine, ethnologie, anthropologie de la santé, météorologie, photo interprétation.

Les candidatures des étudiants des sciences exactes sont aussi acceptées.

Toutes les informations sont disponibles à la page suivante :

<http://www.ird.fr/les-partenariats/renforcement-des-capacites/des-programmes-specifiques/allocations-de-recherche-pour-une-these-au-sud-congo-arts-congo>.

Contacts : 066974172 / 055580519 / 055229180

UN RÉSEAU SANS ÉGAL POUR RELIER L'AFRIQUE AVEC LE RESTE DU MONDE



La plus jeune flotte, 200 vols quotidiens, 79 destinations sur 5 continents, 21 900 connexions sur le réseau Star Alliance, Récompensée par de prestigieux Awards.

Visit us at www.ethiopianairlines.com or call us Tel: 00242-222810766

Ethiopian
የኢትዮጵያ
THE NEW SPIRIT OF AFRICA

A STAR ALLIANCE MEMBER



BUROTOP IRIS



www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an



+ Onduleur EMERSON LIEBERT de 650 VA

+ Multiprises APC

+ Imprimante HP 2516 Multifonction couleur



399.000 FCFA HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

**Weekend
NON STOP !!!**



Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

FEMMES EN POLITIQUE

ONU-Femmes et l'UIP saluent des avancées encore modestes

L'édition 2014 de la Carte des femmes en politique, rendue publique le 11 mars par ONU-Femmes et l'Union interparlementaire (UIP), estime que la participation des femmes à la vie politique continue à progresser dans le monde entier malgré des «plafonds de verre» qui restent bien présents pour les femmes aux plus hauts niveaux.

«Cette carte montre l'importance d'avoir des données, de pouvoir mesurer et suivre la participation des femmes à la vie politique dans le temps. C'est un outil très utile pour évaluer les progrès et garantir la reddition de comptes.», a relevé le directeur exécutif adjoint de l'ONU-Femmes, John Hendra, dans un communiqué. «Chaque élection est une occasion importante de faire progresser la participation des femmes parmi les électeurs et les candidats», a déclaré le directeur exécutif adjoint d'ONU-Femmes, John Hendra, dans un communiqué de presse.

La carte publiée par l'ONU-Femmes et l'UIP présente les dernières données en date sur les femmes au sein des exécutifs, autrement dit les gouverne-

ments et les parlements. Elle fait apparaître des tendances régionales analogues dans les deux branches du pouvoir, les Amériques, l'Europe et l'Afrique devançant les pays arabes, l'Asie et la région du Pacifique.

D'après cette carte, la proportion de femmes à des postes ministériels s'établit désormais à 17,2%, contre 16,1% en 2008. Au 1er janvier 2014, 36 pays comptaient 30% de femmes ou plus parmi leurs ministres, un bond par rapport à 2012 où elles n'étaient que 26%. Avec 14 femmes à des postes ministériels, le Nicaragua vient en tête du classement mondial, suivi de la Suède, de la Finlande, de la France, du Cap-Vert et de la Norvège.

«Les femmes sont maintenant plus nombreuses en politique et elles pèsent davantage sur l'agenda politique à des niveaux élevés. C'est indéniable. Mais pas au niveau le plus élevé», a indiqué le secrétaire général de l'UIP, Anders Johnsson. «Certaines dirigeantes ont réussi à crever le plafond de verre dont les femmes étaient prisonnières, grâce à leur vision personnelle et leur volonté politique. Elles ont prouvé l'importance

capitale du leadership politique pour amener le changement. Il nous faut maintenant davantage de dirigeantes qui fassent preuve du même courage politique.»

Si l'on fait abstraction des pays nordiques, les continents américain et africain sont ceux qui comptent le plus de femmes ministres, quoique les chiffres du continent africain soient toujours au même niveau qu'en 2010, à 20,4%. Quant aux pays arabes, d'Europe et du Pacifique, ils ont eux aussi enregistré

une certaine progression. Pour faire avancer la représentation des femmes en politique, l'engagement politique et la mise en place de stratégies demeurent des préalables indispensables. L'Albanie et la France en sont de bons exemples. En 2012, l'Albanie était au

84^e rang du classement mondial concernant la proportion de femmes ministres. Elle occupe aujourd'hui la 27^e position, avec 30% de femmes parmi ses ministres, suite à la décision du nouveau Premier ministre, Edi Rama, de donner davantage de responsabilités aux femmes et aux jeunes.

Au niveau des parlements, les données recueillies par l'UIP montrent que le pourcentage de femmes a atteint un record, avec 21,8% à l'échelon mondial et ces chiffres progressent d'année en année. Les mêmes don-

nées indiquent que 46 pays comptent plus de 30% de femmes dans au moins une chambre parlementaire, contre 42 en janvier 2013. Cette tendance semble être un bon présage pour l'avenir des femmes en politique. La carte fait apparaître une autre évolution positive, à savoir que si les portefeuilles «de seconde importance» habituellement confiés aux femmes, tels que les affaires sociales, l'éducation et les affaires féminines continuent à représenter la majeure partie des ministères occupés par des femmes, davantage de femmes détiennent à présent certains des portefeuilles ministériels essentiels, tels que la défense, les affaires étrangères ou l'environnement. Inversement, le nombre de femmes chefs d'État ou de gouvernement et le nombre de présidentes de parlement marque une stagnation, voire un léger recul. Depuis 2012, le nombre de femmes chefs d'État ou de gouvernement a en effet reculé, passant de 19 à 18.

Si le continent américain demeure la région qui compte le plus grand nombre de femmes au plus haut niveau de l'échelle politique, avec six femmes chefs d'État ou de gouvernement, le Pacifique reste la seule région à ne pas avoir la moindre femme à ces postes. S'agissant du pourcentage de présidentes de parlement, il a à peine augmenté, passant de 14,2% en 2012, à 14,8% en 2013.

Nestor N'Gampoula

«Certaines dirigeantes ont réussi à crever le plafond de verre dont les femmes étaient prisonnières, grâce à leur vision personnelle et leur volonté politique. Elles ont prouvé l'importance capitale du leadership politique pour amener le changement. Il nous faut maintenant davantage de dirigeantes qui fassent preuve du même courage politique.»

INTÉGRATION

23 directeurs généraux des Douanes en conférence à Yaoundé

La dix-neuvième conférence annuelle qui a démarré le 1^{er} mars s'achève ce 14 mars. Elle a réuni les directeurs généraux des Douanes d'Afrique centrale et occidentale.

«Communication en douane : renforcer la compétitivité des économies de la région à travers le partage de l'information», tel en est le thème.

Les échanges seront consacrés

au partage d'expériences en termes de normes et de standards dans le but d'apporter des pratiques novatrices et une stratégie régionale sur la compétitivité économique. Ils porteront également sur l'évaluation du plan stratégique de réforme de la région, la présentation de la feuille de route 2014 ainsi que l'évaluation du programme régional de coaching pour la Cen-

trafrique et la Guinée-Bissau. «Les douanes d'Afrique centrale et occidentale ont aujourd'hui besoin de s'approprier les instruments internationaux en matière de modernisation et de performance afin de coller aux défis de la mondialisation», a déclaré la directrice des douanes du Cameroun, Minette Libom Li Likien.

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Le président de la commission d'enquête souhaite un nouveau départ pour le pays

Une délégation de la commission d'enquête internationale sur les violations des droits de l'homme en Centrafrique, conduite par son président, Bernard Acho Mun, est arrivée mardi à Bangui.

Elle doit collecter et évaluer les informations pouvant aider à identifier les auteurs de ces violations et abus et à déterminer leur responsabilité pour une éventuelle poursuite en justice.

Le président de la commission a fait savoir le même jour que cette instance ferait tout pour que la lumière soit faite sur les violations des droits de l'homme en Centrafrique. «Notre but, a-t-il précisé, est de mener des enquêtes dont les résultats seront présentés dans un rapport au Conseil de sécurité des Nations unies. Nous sommes donc venus pour rencontrer et écouter toute personne qui a quelque chose à dire [...]. La population centrafricaine doit désormais savoir qu'il n'y aura pas de réconciliation sans la justice, et que toute personne impliquée dans des actes de violence et des violations des droits de l'homme ne peut faire partie d'un gouvernement de réconciliation, ni échapper à la justice. Nous voulons un nouveau départ, avec un processus de réconciliation qui prend en considération les victimes.»

Selon un communiqué des Nations unies, la commission internationale d'enquête rencontrera les autorités de transition, les leaders politiques et religieux, la société civile, les représentations diplomatiques et internationales, ainsi que les forces militaires africaine et française (Mission internationale de soutien à la Centrafrique et Sangaris). Sont également prévues des visites des camps de réfugiés.

La visite de la commission d'enquête en Centrafrique fait suite à celle effectuée par son président du 26 au 1er mars afin d'établir des contacts formels avec les principaux acteurs du pays. Outre le Camerounais Bernard Acho Muna, la commission comprend deux experts de haut niveau, Jorge Castañeda, du Mexique, et Fatimata M'Baye, de la Mauritanie, ainsi que le coordonnateur de son secrétariat, Roland Amoussouga, du Togo.

Créée par le Conseil de sécurité le 5 décembre 2013 (résolution 2127) pour une période initiale d'un an, la commission internationale a pour mandat d'enquêter sur toutes les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme ainsi que sur les atteintes aux droits de l'homme perpétrées en Centrafrique depuis le 1er janvier 2013.

N.N'G.

BÉAC

La biométrie envisagée pour la traçabilité des comptes bancaires

Dans le but de lutter contre le blanchiment des capitaux dans les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), la Banque des États de l'Afrique centrale (Béac) envisage de renforcer son dispositif d'ici à deux ans, en introduisant la biométrie dans ses services.

L'annonce a été faite par le vice-gouverneur de l'institution, Tahir Hamid Ngulin, lors de la réunion annuelle du Comité de liaison anti-blanchiment (Clab) tenue fin février à Yaoundé, au Cameroun.

Selon le vice-gouverneur, l'institut d'émission envisage de réformer la centrale des risques et incidents de paiements, de manière à pouvoir renforcer la traçabilité des comptes bancaires

dans la zone Cémac au moyen de la biométrie. Tahir Hamid Ngulin a invité les responsables des institutions bancaires, notamment de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, de la Banque centrale des Comores et de la Banque de France réunis dans la capitale à œuvrer pour la révision effective des textes législatifs et réglementaires en vigueur ainsi qu'à veiller à leur appropriation et leur application par les États.

Il a rappelé que le dispositif contre le blanchiment des capitaux devait être constamment amélioré, eu égard aux évolutions technologiques de plus en plus rapides et aux pratiques sans cesse innovantes des «blanchisseurs de capitaux».

Rock Ngassakys

MARS ATTACKS

by CFAO





À PARTIR DE

▶
13.900.000

FCFA HTVA

* QUANTITÉ LIMITÉE

LA RÉFÉRENCE, TOUT SIMPLEMENT



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 38/39



Way of Life!



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables



➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Rouge et Gris)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com















VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

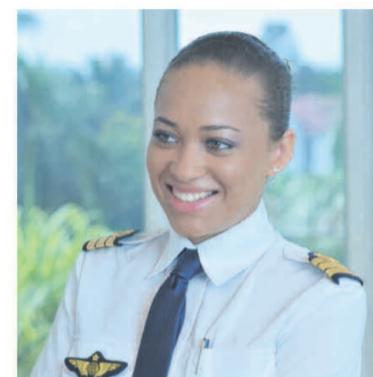
Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit

de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com
Web : www.amc-telecom.com



*ECAir rend hommage à
des figures féminines africaines du passé et du présent*



*Madame Fatima Beyina-Moussa,
Directeur Général d'ECAir,*

*a le plaisir de vous inviter à visiter l'exposition photos :
"Héroïnes et Femmes africaines d'exception"*

*qui se tient pendant tout le mois de mars
dans le nouveau terminal de l'aéroport Maya-Maya.*

Cordiale bienvenue.

*Veillez contacter Melle Samuella Madzengue au 00242 06 518 20 10
pour toute demande d'informations et de réservation*

unissons-nous
pour les enfants

Avis de vacance de poste TA/CBRA/CSD/2014/001

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter
Un(e) Spécialiste en Nutrition



Sous la supervision du Chef de la section Survie et Développement du Jeune Enfant, le/la spécialiste en Nutrition sera responsable de la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme de nutrition et des projets connexes spécifiques au sein d'un programme national ou sectoriel

Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (RC).
- Master en Santé Publique et Nutrition, Sciences de la Santé, Santé de la Famille et de la Nutrition, Epidémiologie Nutritionnelle, Santé et Promotion de la Nutrition et de Prévention des Maladies. Une formation en genre et en programmes de nutrition favorisant l'égalité des sexes serait un atout.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine de la nutrition et en matière de gestion de la réponse à l'urgence. Une (1) année d'expérience dans le système des Nations Unies serait un atout.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.

- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit.

Conditions de service

- Contrat TEMPORAIRE de six (6) mois renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
- Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

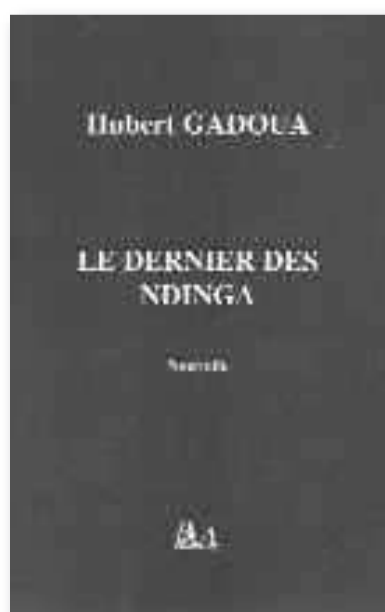
Dépôt de Candidatures au plus tard le 27 mars 2014 à 17 heures
Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

• Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

• Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

La jeunesse invitée à exprimer ses talents

Pour promouvoir les valeurs de solidarité et de dialogue portées par la Francophonie, les pays de l'espace francophone organiseront, le 20 mars, une journée internationale dédiée aux jeunes sur le thème : «Place aux talents»

Pour le secrétaire général de la Francophonie, le choix de ce thème est une invite adressée à l'endroit des jeunes du monde pour qu'ils expriment leurs talents, en ouvrant leur esprit de créativité. Selon lui, en 2013, les jeunes ont révélé leurs talents dans divers domaines (numérique, économique, politique, culturel et sportif) où l'innovation a toute sa place. Lors des Jeux de la Francophonie de Nice, la classe juvénile a constitué une belle vitrine pour les pays ayant la langue française en partage. «La Francophonie, c'est vouloir susciter les jeunes vocations, révéler leurs talents pour mieux s'adjoindre leurs compétences. La Francophonie, c'est aussi avoir l'audace de penser que nous avons ensemble une emprise sur notre destinée commune», a indiqué Abdou Diouf dans son message aux pays francophones. Ainsi, pour servir cette ambition, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a décidé de rendre hommage cette année aux jeunes. Chaque pays, ville, institution et individu devrait encourager la jeunesse à développer un esprit de créativité. «Dans cet esprit, tous les francophones du monde entier sont invités à célébrer cette journée par l'écriture, le chant, l'humour et la danse. Des milliers d'événements seront propo-

sés dans plus d'une centaine de pays à l'occasion de ce rendez-vous incontournable», a-t-il ajouté.

En marge de cette célébration, l'OIF rendra hommage, à travers une exposition, aux manuscrits de Tombouctou qui, selon lui, témoignent de la richesse de l'empire Songhaï du Mali et de l'encyclopédisme de l'Islam dans les royaumes antiques de l'Afrique. Pour ce faire, la représentation de l'institution à New York organisera un concours d'écriture associant Le Petit Prince, ouvrage culte de Saint-Exupéry, aux valeurs promues par les Nations unies et la Francophonie. À Genève, une joute oratoire sur le thème «Déclin et renaissance de la langue française» sera organisée : le chanteur malien Salif Keita y apportera sa touche musicale. «Cette journée permettra également à l'OIF de mettre en lumière ses actions pour la sauvegarde du patrimoine culturel francophone, notamment dans le cadre des travaux de numérisation des patrimoines culturels du Sud», a conclu Abdou Diouf. La cérémonie d'ouverture officielle de cette journée aura lieu à Paris, en France. Elle sera présidée par le secrétaire général de l'OIF, Abdou Diouf.

Rock Ngassakys

VIENT DE PARAÎTRE

«Les mystères du monde pénitencier» de Célestin Tanda

Écrit au passé simple et à la première personne du singulier, Les mystères du monde pénitencier de Célestin Tanda est un récit de 93 pages et de 16 chapitres, publié aux éditions L'Harmattan-Congo en novembre 2013.

Pour avoir décroché son téléphone et accepté la proposition d'un ami, Pierre Mungumby se retrouve dans un poste de police. Faute d'argent pour s'offrir une liberté conditionnelle difficilement négociée par son avocat, Mungumby est transféré à la prison de Sun City. Brimade, discipline et foi en Dieu sont les maîtres mots qui décrivent le mieux son premier passage en prison.

Les mystères du monde pénitencier de Célestin Tanda commencent par un avant-propos que l'auteur considère plutôt comme un prologue. Dans cet ouvrage, il est plus préoccupé par la narration de l'histoire que par l'esthétique des mots.

Le débit est rapide, si rapide que l'auteur ne se préoccupe que du corps et non des vêtements de l'histoire, de la succession des faits plutôt que des matériaux rhétoriques censés embellir et accompagner toute œuvre littéraire, d'où la concision du style et des chapitres. «Célestin Tanda n'est manifestement pas un poète, mais un caméraman qui filme des actions et propose un décor que sa plume laconique ou avare de poésie refuse de commenter ou peint à la va-vite, laissant ainsi un goût d'inachevé, d'imma-

turité littéraire, témoignage incontestable d'un manque de rigueur dans l'exercice littéraire. Cela s'explique certainement dans le fait que Les mystères du monde pénitencier est sa première publication, une première publication servie comme un scénario.»

Du chapitre treize au chapitre quinze, le personnage principal s'efface presque entièrement. Le récit prend l'allure d'une exposition photo, d'un reportage ou d'un documentaire sur les réalités de l'univers carcéral. L'auteur se passe de l'activité divertissante du dialogue, des échanges entre personnages qui confirment le côté romanesque ou théâtral.

«Ce roman réaliste nous livre les différentes conceptions que les prisonniers se font de la prison, car si, pour certains, la prison n'est qu'un mauvais vent et qu'après la vie continuera et que pour d'autres, la prison est un lieu de repos, d'autres encore pensent que le diable vit dans les prisons du monde.»

L'intention de l'auteur n'est pas de dissuader les candidats au voyage, mais de les inciter à être plus regardants sur leur entourage immédiat. Les clichés de la prison de Sun City que Célestin Tanda nous donne dans Les mystères du monde pénitencier sont donc des garde-fous qui devraient éclairer le lecteur sur les rapports avec autrui.

Hermione Désirée Ngoma

CHAMPIONNAT D'ÉLITE 1

L'État dispose 750 millions FCFA pour les équipes de football

Les clubs évoluant au Championnat national d'élite 1 sont passés devant le guichet, le 12 mars. L'acte posé au salon VIP du stade Alphonse-Massamba-Débat, pour le paiement du premier trimestre, marque le début de la collaboration entre le gouvernement et la Fédération congolaise de football.

La politique vient de passer du stade des simples promesses à la concrétisation. Les seize équipes engagées étaient présentes au salon VIP du stade Alphonse-Massamba-Débat pour le paiement de la première tranche des cinquante millions par an qui seront versés à chacune d'elle. Pour cette première expérience, le gouvernement s'est engagé à subventionner les équipes à hauteur de 750 millions par année. Le paiement par trimestre a été adopté. C'est ainsi que 180 millions ont été mobilisés pour le paiement du premier trimestre. D'après les estimations, chacune des équipes percevra dix millions FCFA. Les vingt millions restants reviennent

à la Fécofoot pour apurer sa dette avec la société Havas sport et assurer en même temps son fonctionnement.

Le ministre des Sports et de l'Éducation physique s'est appuyé sur la concrétisation de cette promesse pour rappeler les objectifs de l'État vis-à-vis de la fédération et des clubs. Pour lui, ce geste traduit la volonté du gouvernement de redonner au football ses lettres de noblesse, demandant par ailleurs à son organe technique et les clubs bénéficiaires à jouer pleinement leur partition. Car, selon lui, pour avoir une bonne équipe nationale, il faut un bon championnat avec des clubs forts, capables de produire des joueurs de qualité, susceptibles d'intégrer la sélection nationale.

«Notre rencontre de ce matin s'inscrit dans le but de replacer nos Diables rouges sur l'échiquier continental et international. Pour financer les activités de base des clubs du championnat d'élite, nous avons engagé un plaidoyer et obtenu du président de la République

et du gouvernement une subvention annuelle de 750 millions FCFA disponible par tranche trimestrielle. Nous scellons donc aujourd'hui un contrat d'objectif avec

«Il faut que nos clubs se mettent au travail pour que nous soyons en compétitions, car sur les quatre équipes que nous avons engagées cette saison en compétitions africaines, seul l'AC Léopards continue la compétition : deux sont sorties en seizièmes, l'une en préliminaire. Avec l'aide de l'État, nous allons nous battre pour que l'année prochaine tous nos clubs intègrent les poules»

la mise à disposition des clubs de la tranche du premier trimestre. Le contrat est là, l'objectif à atteindre est celui d'avoir des équipes fortes, capables de nous produire des joueurs de qualité pour intégrer l'équipe nationale», a souligné le ministre.

Le financement de l'État n'étant

pas suffisant, Léon Alfred Opimbat a exhorté la Fécofoot et les clubs à rechercher des financements additionnels pour relever le défi. «C'est l'occasion de rappeler à la Fédération congolaise de football l'intérêt de donner suite aux démarches que nous avons engagées en direction de notre partenaire Havas sport et en direction d'une société de téléphonie mobile de la place, qui a marqué sa disponibilité pour accompagner notre football. Il y a aussi d'évidence d'autres pistes à explorer. Le gouvernement joue sa partition ; il reste à la Fécofoot et aux clubs de jouer la leur afin que notre football puisse en bénéficier», a recommandé le ministre des Sports et de l'Éducation physique, assurant aux clubs que la subvention de l'État se déroulera en cinq phases.

Le geste du gouvernement a été salué par les gestionnaires du football et les dirigeants des clubs. «C'est une très bonne chose, je pense que le gouvernement a bien réfléchi parce que nos équipes ne bénéficient d'aucun sponsoring.

Aujourd'hui, il a été révélé que le Congo est l'un des pays du sud du Sahara qui n'a pas de sponsors», a commenté Anatole Elenga, président de V. Club Mokanda de Pointe-Noire, dont l'équipe vient de monter au championnat d'élite. La fédération, qui a également apprécié le premier pas du gouvernement dans ce processus, entend jouer un rôle important dans la mise en place des mécanismes de gestion et de contrôle de cette subvention pour répondre aux préoccupations du gouvernement. «Il faut que nos clubs se mettent au travail pour que nous soyons en compétitions, car sur les quatre équipes que nous avons engagées cette saison en compétitions africaines, seul l'AC Léopards continue la compétition : deux sont sorties en seizièmes, l'une en préliminaire. Avec l'aide de l'État, nous allons nous battre pour que l'année prochaine tous nos clubs intègrent les poules», a déclaré Jean-Guy Blaise Mayolas.

James Golden Eloué





Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

 www.facebook.com/airtelconglob

Tous les jours

pour **300** FCFA | **6** min
100 sms
20 Mb

unis
par les meilleurs
forfaits

Diam CONGO



Na semaine ! loba na yo
Na ba bonus SMS + Internet



airtel

Le réseau qui nous unit

Forfaits en F CFA	minutes	SMS	Mb	Souscription
300	6	100	20	*122*6#
600	15	200	50	*122*7#
1000	20	500	100	*122*8#

Pour plus d'infos, appelle le 141.

JUSTICE

Des incidents à l'audience dans le procès Diomi Ndongala

La Démocratie chrétienne (DC) accuse la Cour suprême de justice (CSJ) de vouloir condamner l'accusé sans l'entendre ni entendre les plaidoiries.

Dans un communiqué rendu public le 13 mars, la Démocratie chrétienne (DC) dénonce « des graves incidents qui ont émaillé la tenue d'une énième audience nocturne, et à huis clos, du procès politique mené contre Eugène Diomi Ndongala ». Ce parti politique a, en effet, indiqué que les avocats de Diomi Ndongala ont fait remarquer aux juges de la Cour suprême de justice (CSJ) statuant en dernier degré en tant que cour de cassation, que la composition de la chambre qui était en train de juger le président de la DC était irrégulière car constituée en violation de la loi promulguée le 10 avril 2013. Cette dernière concerne le fonctionnement et l'organisation de la Cour de cassation. « Cette loi prévoit que la composition de la Chambre de la CSJ siégeant en tant que Cour de cassation en matière pénale soit composée par sept membres dont quatre présidents », a précisé la DC. Cette formation politique a regretté qu'au cours de l'audience du 12 mars, les juges de la CSJ « ait rejeté



La femme de Diomi, Patrizia, dénonçant le harcèlement dont est victime son mari. L'argument avec une motivation qui n'est pas juridique, estimant que l'application de la loi dépendait de l'allocation d'un budget relatif au premier président de la CSJ ». La DC, qui soutient que cet argument n'est pas juridique, a également souligné la nullité de toute décision adoptée par une chambre siégeant irrégulièrement en violation de la loi sur l'organisation de la Cour de cassation.

Contradictions de la part des prétendues victimes

Dans ce document, le parti politique d'Eugène Diomi a également relevé des contradictions étalées par « les deux dames qui ont été utilisées

dans ce montage politico-judiciaire accusant le président de la DC d'un prétendu viol ». Pour la DC, ces contradictions décrédibilisent aussi bien leur accusation que leur identité.

Pour cette formation politique, les deux dames ont été incapables de préciser leur adresse de résidence alors que tout en se disant scolarisées, ils ont refusé de préciser les noms des écoles fréquentées ou bien qu'elles fréquentent. La DC a également déploré que les prétendues victimes soient incapables d'indiquer à quelle date et à quelle heure elles auraient eu des rapports avec la personne qu'elles accusent, alors qu'elles aient toujours soutenu avoir rencontré Diomi Ndongala au siège de la DC dont elles ne savent pas indiquer l'adresse. « Elles sont revenues sur leurs déclarations citant le quartier de résidence du président Diomi Ndongala, où il réside avec toute la famille. Pour l'une, elles seraient entrées dans la parcelle, alors que pour l'autre, elles seraient restées dehors. Ce qui est impossible car, la route amenant à la résidence Diomi n'a pas de parking extérieur, amenant directement au portail de la maison », a noté ce parti politique. La DC fait également remarquer que « les fausses victimes sont incapables d'identifier aussi bien la cou-

leur que la marque du véhicule avec lequel elles indiquent avoir circulé en compagnie de Diomi ». « Alors que l'une parle d'un taxi express pour se rendre au siège de la DC pour rencontrer le président Diomi le 20 juin 2012 et non plus le 26 juin 2012, comme elles avaient affirmé sur procès-verbal, l'autre parle d'une moto. Elles citent huile-rie comme siège de la DC alors que celui-ci se trouve sur Colonel Ebeya », a regretté ce parti politique. Ce parti politique a souligné que ces contradictions ont été relevées par l'accusé, Diomi Ndongala, à l'attention des juges lors de cette audience. Selon la DC, son président aurait également donné aux juges les indications précises « sur les vrais parents et l'adresse des familles des deux imposteurs qui ne sont ni des sœurs ni les filles de celui qui se présente comme leur père, le repris de justice Kennedy Kambala, connu dans la ville de Kinshasa comme frappeur de faux dollars et escrocs professionnel ». Ce qui l'aurait conduit à réclamer aux juges de se pencher premièrement sur ces dossiers de fausses identités, âge et filiation, qui constituent des infractions, au regard du code de la famille, « d'autant plus qu'au cours d'une citation directe contre la fausse famille, les juges de Paix de Matete avaient déjà contesté la

validité du seul document que la fausse famille présente comme document d'identité ».

Devant cette attitude et le refus de prendre en compte les exceptions fondamentales de la défense, les avocats de Diomi Ndongala se sont retirés de la salle. La DC regrette que Diomi Ndongala et ses témoins n'aient pas été entendus sur les accusations qui sont portées contre lui. De plus, aucun plaidoyer de la défense n'a été prononcé. « Malgré cela, en absence tant de l'accusé que de sa défense, à 23h00, le ministère public aurait prononcé son réquisitoire dans une salle vide et la Cour pris l'affaire en délibéré sans avoir entendu ni les plaidoyers de la défense et surtout l'accusé lui-même », a souligné ce parti politique. Face à ce qu'il a qualifié de déni de justice et au déroulement irrégulier et inéquitable du procès politique, ce parti politique relève la volonté de condamner coûte que coûte Eugène Diomi Ndongala. Pour la DC, son président fait l'objet d'une véritable chasse à l'homme depuis Juin 2012 à cause de ses opinions politiques. Alors que son état de santé empire chaque jour à cause des tortures physiques et morales auxquelles il est soumis.

Lucien Dianzenza

RENTRÉE PARLEMENTAIRE

Députés et sénateurs retrouvent l'hémicycle ce samedi

La plupart des matières ayant été déjà élaguées lors de la dernière session budgétaire avec l'adoption de la loi financière exercice 2014, l'on croit savoir que des matières éminemment politiques vont constituer la toile de fond de cette session parlementaire.

Ce samedi 15 février, les députés et sénateurs vont retrouver l'hémicycle du Palais du peuple après avoir passé près de deux mois de vacances parlementaires. Cette session ordinaire du Parlement s'ouvre au moment où la classe politique congolaise reste préoccupée par la formation du gouvernement de cohésion nationale qui demeure l'une des options-phare des dernières concertations nationales. Car, il a été notamment dit que la formation de ce gouvernement attendait que la rentrée parlementaire soit effective en vue de sa légitimation par les députés nationaux.

De ce point de vue, une certaine opinion pense que l'efficacité des travaux risque d'être sacrifiée sur l'autel des conciliabules et autres combines politiciennes étant entendu que nombreux sont les députés qui tiennent à figurer au sein dudit gouvernement. Dès lors, les groupes parlementaires devraient faire preuve de cohésion pour gérer les ambitions de leurs membres et éviter que leurs querelles de cuisine puissent influencer sur le cours des travaux. Connaissant les habitudes de la classe politique congolaise, il y a fort à craindre que les tractations autour de la formation du fameux gouvernement puissent dérouter les députés de leurs

prérogatives constitutionnelles. Qu'à cela ne tienne. L'actuelle session ordinaire aura à s'appesantir sur de nombreux points restés en suspens notamment la feuille de route électorale en rapport avec les élections locales, urbaines, provinciales, sénatoriales et des gouverneurs de provinces présentée par la Ceni. Cette dernière continue à attendre des députés et sénateurs les réponses nécessaires et des options définitives à lever avant l'adoption de ce document qui ouvrira la voie à un processus électoral crédible. Là-dessus, on sait que l'option du vote des députés provinciaux au suffrage indirect continue à soulever des vagues et diviser la classe politique. L'occasion sera sans doute donnée au cours de cette session de clarifier les choses à ce sujet.

Une loi contre l'homosexualité en vue...

La plupart des matières ayant été déjà élaguées lors de la dernière session budgétaire, en l'occurrence, la loi financière exercice 2014, la loi portant amnistie pour faits de guerre, faits insurrectionnels et infractions politiques, la loi sur le régime fiscal, douanier, parafiscal, des recettes non-fiscales, la loi relative au secteur de l'électricité, la loi relative à la conservation de la nature etc., l'on attend

des députés et sénateurs des nouvelles propositions de loi pour garnir l'arsenal juridique du pays. Là-dessus, l'on espère que le projet de loi initié par le député Steve Mbikayi du parti travailliste visant à criminaliser l'homosexualité pourrait être débattu sans ambages par les députés qui ont intérêt à sauvegarder les bonnes mœurs dans le pays. Le texte comprend 37 articles et prévoit une peine allant de 3 à 5 ans de prison pour les homosexuels et une peine de 3 à 12 ans pour les transgenres ou transsexuels.

À côté de cela, il y a aussi la loi sur la décentralisation qui traîne toujours à être adoptée au Parlement. Les députés devraient donc faire œuvre utile en multipliant des enquêtes parlementaires avec, à la clé, des questions orales et écrites destinées aux membres du gouvernement dont la gestion de leurs secteurs respectifs n'est pas toujours heureuse.

Car, le Parlement a une mission : celle de légiférer et de contrôler l'exécutif dans le but de répondre aux desideratas du peuple. Toutefois, le plus important dans cette nouvelle session qui s'ouvre, ce samedi 15 mars, demeure la satisfaction des attentes de la population congolaise.

Alain Diasso

Le violeur de la petite Daniela condamné à vingt ans de prison

Tout en s'inclinant devant l'arrêt de la Cour d'appel, les avocats du prévenu Buffalo Kinka continuent toujours de clamer l'innocence de leur client.

Après un long suspens, l'affaire mettant en cause Buffalo Kinka Kialungila (maître en arts martiaux et père de famille), présumé violeur de la petite Daniela Manyonga inscrite sous RP 22.033, vient de connaître son dénouement. Déjà condamné à mort au premier degré au TGI/Gombe pour viol et meurtre avec préméditation sur Daniela, Buffalo Kinka vient de voir son sort définitivement scellé par la sentence prononcée le lundi 10 mars par la Cour d'appel de Gombe. L'incriminé est condamné à vingt ans de prison, les faits mis à sa charge étant jugés fondés par les juges. Le tri-



Buffalo Kinka

bunal a par ailleurs alloué à chacune des parties civiles des dommages et intérêts de l'ordre de 100.000 dollars

en réparation des préjudices subis. Voilà qui met un terme à un épisode judiciaire qui avait suscité la clameur publique vu la gravité des faits.

Tout en s'inclinant sur ce jugement, les avocats de Buffalo Kinka continuent malgré tout de soutenir l'innocence de leur client arguant qu'aucune preuve attestant sa culpabilité n'a été brandie par l'accusation. Le ministère public, font-ils savoir, n'aurait pas démontré, selon eux, l'implication de leur client dans le meurtre de la petite Daniela. Ils dénoncent par ailleurs la politisation du procès qui a vu plusieurs autorités du pays assister à la première audience foraine tenue en procédure de flagrance au lendemain des faits.

Qu'à cela ne tienne, le verdict de la cour est sans appel. Pour rappel, l'incriminé (la quarantaine révolue) avait été arrêté pour viol et meurtre sur une écolière âgée de 11 ans retrouvée morte le jeudi 19 septembre 2013 dans une maison inachevée dans la commune de Kintambo. Le corps de la petite fille vêtue d'une jupe uni-forme et d'un singlet avait été retrouvé, enveloppé dans un pagne de 1,33m. Son cou semblait avoir été tordu, sa bouche légèrement entrouverte et ses parties génitales perforées, gonflées et ouvertes, laissant couler du sang. Buffalo qui se trouvait sur le lieu du crime avait été appréhendé sur les champs par la police. Son implication personnelle dans ce forfait est manifeste, les différentes pièces à conviction retrouvées sur les lieux faisant foi.

A.D.

NORD-KIVU

Jed dénonce la détention d'un journaliste au parquet de Butembo

Christian Kahindo Muke a été mis aux arrêts, mardi 11 mars, après son audition au parquet près le tribunal de paix de Butembo.

La détention du directeur du journal « Rafiki » paraissant à Butembo dans l'Est de la RDC, Christian Kahindo Muke, au cachot du parquet près le tribunal de paix de Butembo, a suscité la réaction de l'ONG Journaliste en danger (Jed). Elle condamne avec la dernière énergie l'acharnement judiciaire dont est victime le journaliste, exigeant par conséquent sa libération immédiate et sans condition ainsi que le respect du droit au procès équitable du journaliste et du principe sacré de la présomption d'innocence.

Selon les informations parvenues à Jed, Christian Kahindo Muke a été mis aux arrêts, mardi 11 mars 2014, quelques heures seulement après son audition au parquet près le tribunal de paix de Butembo au sujet de la publication d'un article mettant en cause un

député national dans une affaire de détournement de fonds. L'infraction « d'incitation au trouble public » a été retenue à son endroit. Jed note que Christian Kahindo Muke est depuis quelques jours victime d'un acharnement judiciaire pour avoir publié, dans son édition n°003 du 25 janvier 2014, un article dénonçant l'escroquerie de 50 000 dollars américains du belge Yves Verreydt par le Groupe de chercheurs libres du Graben (GCLG) du député Mbindule Mitondo. Dans cet article, souligne Jed, le journaliste avait dénoncé le détournement de cette somme pour la réalisation d'un projet d'installation d'un cyber café communautaire dans la ville de Butembo.

À la suite de la publication de cet article, le domicile de Christian Kahindo Muke a été investi, le mardi 11 mars vers 5 heures du matin, par deux agents de la police judiciaire, porteurs d'un mandat d'amener délivré par le parquet près le tribunal de paix de

Butembo à l'endroit du journaliste. ceci, sur plainte de monsieur Katembo Tsongo, proche collaborateur du député Mbindule. Après plusieurs tractations, Christian Kahindo Muke a été mis sous mandat d'arrêt provisoire sans avoir été confronté au plaignant. Le journaliste fait également l'objet depuis le 8 février d'une action en justice pendante devant le tribunal de paix de Butembo, initiée par le député Mbindule pour le même fait. Ce dernier accuse le journaliste « d'imputations dommageables » et sollicite du tribunal sa condamnation à titre de dommages intérêts à une somme de 10.000 dollars américains. Suite à plusieurs remises depuis le début de cette action, le journaliste n'a pas encore présenté ses moyens de défense suite à l'indisponibilité dudit tribunal.

Jed condamne l'acharnement judiciaire dont est victime Christian Kahindo Muke qui n'a fait que son devoir de journaliste.

Jeannot Kayuba

OPÉRATION SOKOLA

Les ADF ougandais pourchassés au parc de Virunga

Les FARDC et les ADF s'affrontent depuis ce jeudi 13 mars dans la matinée au village Saasita-Sa situé à une soixantaine de kilomètres de Beni.



Un convoi des FARDC

Déterminées à en finir avec les rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF), les FARDC continuent à les traquer jusque dans leur dernier retranchement après les avoir délogés, le dimanche dernier, de leur bastion de Makoyova 3 dans le territoire de Beni au Nord-Kivu. Cette fois-ci, le cap est mis sur le parc national de Virunga où le gros de ces rebelles s'est retranché en vue de leur reconstitution. C'est dans cette optique qu'il faut situer l'assaut lancé par les FARDC ce jeudi 13 mars dès 5 heures du matin au village Saasita-Sa situé à une soixantaine de kilomètres de

Beni, le dernier verrou pour atteindre le parc de Virunga. C'est dans ce village situé dans la localité de Nadwi où campaient les ADF qu'ont eu lieu des violents combats à l'arme lourde et automatique, apprend-on des sources militaires. Selon ces dernières, la conquête de cette localité par l'armée nationale lui permettra de mener des opérations de ratissage dans la zone et de prendre en étau tous les rebelles ADF qui s'opposent encore à leur désarmement. Mise à contribution dans cette opération, la Monusco qui appuie militairement les FARDC dans leur avancée avait, la veille, pi-

lonné les positions des ADF dans le village de Saasita-Sa. Pour l'instant, à en croire des sources militaires, les FARDC se trouvent dans une position confortable et leur avancée vers le Parc national des Virungas et les massifs de Ruwenzori s'effectue sans anicroche nonobstant quelques résistances rencontrées dans leur parcours. Rappelons que cette offensive militaire enclenchée à partir du village de Saasita-Sa par les FARDC entre dans le cadre de l'opération « Sokola » débutée depuis le 16 janvier et menée contre les ADF dans le territoire de Beni.

Alain Diasso

FORMATION

Les écoles familiales agricoles au centre du développement en milieu rural

L'objectif est de réduire la pauvreté, l'exode rural et la redynamisation du milieu rural à travers la formation des jeunes.

Le Centre congolais de culture, de formation et de développement (CECFOR Asbl), en partenariat avec l'Institut européen de coopération et de développement (IECD) œuvre également dans le secteur agricole et collabore à la mise en œuvre du programme EFA (Ecole familiale agricole) en RDC. Les statistiques disponibles montrent qu'en RDC, une grande partie de la population rurale vit en-dessous du seuil de pauvreté et les jeunes sont plus particulièrement touchés parce que n'ayant accès qu'à des activités précaires et mal rémunérées. Le taux d'achèvement de l'école primaire est faible en milieu rural et la déperdition scolaire reste forte dans le secondaire. Dans la province du Bas-Congo par exemple, 25% des jeunes qui achèvent l'école primaire, ne poursuivent pas leur scolarité à l'école secondaire.

Au regard du fait que la RDC dispose d'un potentiel agricole important, l'objectif de l'EFA est donc d'apporter une formation professionnelle intégrale aux jeunes, associant théorie et pratique professionnelle, transmission de savoir-faire, mais aussi de savoir-être. À en croire l'IECD, la réussite de la formation repose sur l'investissement personnel du jeune d'une part, de ses formateurs d'autre part, mais aussi de ses parents et maîtres de stage qui ont un rôle central dans la transmission des connaissances. Grâce à une "pédagogie de l'alternance" couvrant tant les sujets techniques et matières générales que

la morale, la vie au village, la vie de famille. Résultat : les bénéficiaires sont pris en considération avec leur milieu. « Pour des jeunes qui se trouvaient en situation d'échec scolaire ou sans perspective de vie, l'EFA permet de reprendre confiance et de bâtir un véritable projet professionnel, voire un projet de vie », souligne l'IECD.

Bref, l'EFA permet non seulement de ré-scolariser les jeunes ruraux, mais aussi de les préparer à un métier agricole et artisanal ou à la poursuite du cursus dans des établissements de second niveau. Indirectement, les EFA permettent aussi d'initier des effets multiplicateurs sur la population des villages concernés par la valorisation des métiers agricoles, l'essaimage des techniques agricoles dans les exploitations familiales et l'exemplarité des anciens élèves.

Concrètement, pendant trois ans, les EFA assurent aux jeunes une formation en alternance après l'école primaire pour une véritable appropriation. Ainsi, les élèves alternent l'étude des pratiques agricoles utilisées par leurs parents ou leur maître de stage dans les exploitations et la formation théorique sur des techniques améliorées. Donc, les EFA forment des petits entrepreneurs ruraux capables de s'adapter aux nouvelles réalités agricoles de leur région et de générer des revenus.

L'IECD et le CECFOR travaillent en étroite collaboration avec le diocèse de Kisantu qui, à travers la coordination des écoles conventionnées et le bureau de développement diocésain, est très impliqué dans les actions de terrain.

Gypsie Oïssa Tambwe

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

Installation officielle de la délégation syndicale

La nouvelle présidente de ce syndicat, Mme Véronique Mupwala sollicite le respect des textes légaux et réglementaires et vigueur dans l'administration publique.

La cérémonie d'installation officielle de la délégation syndicale de l'ESU (Enseignement supérieur et universitaire) a été présidée par le secrétaire général, M. Alula Nyota, représentant le ministre ad intérim, Maker Mwangi, dans l'amphithéâtre de l'Institut supérieur pédagogique.

Cette cérémonie ayant consacré l'effectivité de l'exercice de fonctions des délégués syndicaux, Mme véronique Mupwala a laissé entendre que la délégation syndicale attend de la secrétaire générale un partenariat sûr, une franche collaboration, une oreille attentive et un dialogue sincère, permanent et constructif. « Nous croyons qu'ensemble dans l'unité et le dévouement, nous parviendrons à redorer l'image de notre administration. Le succès des actions à mener procède d'une véri-

table valorisation du capital humain », a-t-elle dit, tout en réaffirmant la volonté des délégués syndicaux d'établir une relation de confiance et d'instaurer un dialogue franc, sincère et permanent et constructif, gage de la réussite. L'occasion faisant le larron, la présidente de la délégation syndicale de l'ESU a appelé les agents et cadres des services centraux au respect du statut du personnel de carrière des agents et fonctionnaires de l'État, lequel armera la délégation syndicale pour la défense des droits du personnel des services centraux, tout en les incitant, tous, à plus d'ardeur au travail et à la discipline pour un rendement meilleur.

Pour bien exercer ces fonctions, elle invite tous au respect des règles et normes régissant la délégation syndicale et de la hiérarchie, et n'a pas manqué de remercier toutes les autorités qui sont intervenues dans les élections et la mise en place de la délégation syndicale.

G.O.T.

MOIS DE MARS

La journée du 29 dédiée aux femmes albinos

Les activités retenues pour cette journée permettront aux femmes albinos de s'affirmer et de se mettre en valeur comme toutes les femmes de la RDC.



Le président de la FMT, Mwimba Texas, avec Maman Marie, une albinos centenaire.

La Fondation Mwimba Texas (FMT) veut clôturer le mois de mars, à la paroisse Notre Dame de Fatima, en mettant les femmes albinos au devant de la scène. Pour le président de la FMT, le catcheur albinos Alphonse Makiese Mwimba Texas, il s'agit d'attirer l'attention sur la situation de ces femmes et de faire comprendre qu'elles ont autant d'atouts et briser de ce fait le mépris dont elles sont l'objet.

Le programme prévoit : un récital de poèmes, la danse, des saynètes et d'autres activités. Les femmes albinos bénéficieront, par contre, des crèmes solaires, de vaseline, des parasols et cha-

peaux ainsi que d'autres articles spécifiques pour cette catégorie sociale qui leur seront offerts par la FMT.

La RDC, un modèle en matière d'intégration des albinos

Le pays a, par ailleurs, été reconnu par la photographe experte au projet « Blanc et Ebène », Patricia Wilocq, comme un modèle en matière d'intégration des albinos dans la société. Elle a notamment souligné les avancées significatives réalisées par le pays sur l'encadrement des Albinos. Elle a notamment salué les efforts fournis par la FMT en vue d'arriver à ces résultats. Elle a aussi reconnu que

beaucoup reste encore à faire dans ce pays pour que les Congolais bannissent certaines croyances fondées sur le mépris vis-à-vis de cette catégorie de personnes.

C'est pour cette raison qu'elle s'est lancée dans une campagne de sensibilisation au sort des Albinos à travers cet ouvrage qu'elle considère comme une arme pour lutter contre toute discrimination.

Dans cet ouvrage, Mme Willocq met en exergue la situation des albinos avec une explication sur l'albinisme alors que tout un chapitre présente des activités de la FMT.

Lucien Dianzenza

GRAND ÉCRAN

Les motivations du festival international du cinéma de Kinshasa

Dès la première édition annoncée du 27 au 29 juin, l'initiative de Bimpa Production a l'ambition de s'ériger en un cadre annuel « de rencontres, d'échanges et de coopération Nord-Sud et Sud-Sud, entre professionnels et amateurs du 7^e Art ».

Le festival international du cinéma de Kinshasa (Fickin) entre dans « le cadre de la promotion culturelle et d'appuis aux différentes initiatives dans le domaine de la formation, la réalisation, la production et la diffusion des films en RDC ». L'organisateur se réjouit d'avoir initié un premier événement du genre dans la capitale, parrainée par le Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand. Dès lors, envisage-t-il qu'il « constituera un coup de pouce à la renaissance de la culture et de l'industrie cinématographique » dans le pays.

L'entreprise de Bimpa Production se veut ambitieuse : « Depuis la nuit de temps, Kinshasa n'a jamais été plongée dans une ébullition artistique du 7^e art comme celle qu'envisage de créer le Fickin ». En effet, indique-t-il à ce propos : « En dehors du festival SKIFF organisé par Yolô Africa dans l'Est du pays, un événement de ce genre n'a jamais eu lieu en RD Congo ». La motivation qui a milité à cette initiative, souligne l'organisation, est légitimée par un besoin des cinéastes d'apparaître, mieux de faire connaître leur travail. « La création de ce festival résulte d'un travail et d'une détermination de la nouvelle génération des cinéastes, qui après avoir remarqué l'absence depuis des années du cinéma congolais sur la scène nationale comme internationale pendant plusieurs années, se sont lancés avec ou sans moyen conséquents à la production de films, qui de plus en plus éveillent la curiosité des cinéphiles », nous renseigne Bimpa Production.

Cadre de détente et de festivité

Par-delà ce besoin de reconnaissance et d'être apparent, l'intérêt de la création de ce festival tient aussi à la volonté d'offrir à la population kinoise ce qui peut se concevoir comme « un cadre de détente et de festivités cinématographique annuelle ». Bien plus encore, le Fickin veut contribuer à la « conservation et de transmission des connaissances, d'éducation, de formations, d'enseignement et de distraction ». Il veut tout aussi se constituer en un « appui considérable à l'ethnologie et à l'anthropologie ».

La programmation du Fickin prévoit d'offrir une visibilité aux films de tous genres. Pas d'exclusion ni de restriction, les long, moyen et court métrages y auront leur place autant que les fictions, documentaires et films d'animation de la RDC mais aussi de l'Afrique et du monde. Quoiqu'il faut le dire, le Fickin entend « faciliter les productions de films en République démocratique du Congo, par des Congolais et de tout étranger désirant tourner au Congo ». Il espère faire en sorte d'« éveiller la conscience de l'autorité politique sur la mise en place d'une politique culturelle en RDC ». Une voie qui devrait servir à accroître « le nombre de productions cinématographiques en RDC ».

En définitive, le Fickin a l'ambition de s'ériger en un cadre annuel « de rencontres, d'échanges et de coopération Nord-Sud et Sud-Sud, entre professionnels et amateurs du 7^e Art ». Le programme prévoit dès lors la tenue de « trois mégas soirées des projections des films congolais et du monde entier ».

Le programme prévoit aussi la tenue de « trois mégas soirées des projections des films congolais et du monde entier ».

Nioni Masela

PUBLICATION

Un livre sur l'engagement des Mai-mai pour la défense de la RDC

Le Pr. Justin Omolela Selemani offre sa lecture de l'action des groupes armés du Maniema tenu pour le procédé choisi par le peuple pour opposer résistance au geste cupide de l'envahisseur visant à piller les richesses naturelles du pays.

Le propos démonstratif du chargé de missions du cabinet du président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku Ndjalandoko, contenu dans les 242 pages de son ouvrage met aussi en évidence le comportement des Mai-mai. En effet, dans Les Mai-mai du Maniema : Engagement politique et résistance populaire, il est aussi question de l'attitude affichée « vis-à-vis d'eux-mêmes et de l'État pour qui ils combattaient ». Ce faisant, le docteur en Sciences politiques jette dès lors un regard critique sur leur engagement politique dans cette démarche visant la défense de leur patrie. L'auteur se focalise sur le mouvement de résistance des Mai-mai actif dans le Maniema dans la période allant de 1998 à 2002. Il est d'avis que ce dernier était, ainsi que le confirme la quatrième de couverture, « réellement engagé dans la défense de la souveraineté de l'État ». Ce, soutient-il contre toute apparence, ou, à tout le moins, « au-delà de toutes autres considérations accidentelles liées au déroulement des faits sur le terrain ». Du reste, Justin Omolela, fort de sa connaissance de la question en tant que ex-ministre provincial de l'Intérieur et des Affaires coutumières du Maniema, reste convaincu que cette « lutte pour la défense des territoires de ses ancêtres traduisait une réelle expression d'autodétermination ». Une thèse qu'il étaye en considération d'une série de facteurs dans le contexte d'un « État affaibli ». Il évoque en premier lieu la « spontanéité de la mobilisation des partisans Mai-mai ». Ce, en connaissance de cause des « périls encourus, c'est-à-dire les répressions de l'envahisseur, la longue durée de la lutte » quitte à user de stratégies à l'instar de



l'option de « la multiplicité des fronts pour barrer la route aux envahisseurs ». Une action menée, nous apprend-il, dans une pleine « acceptation des sacrifices, y compris les sacrifices suprêmes ». Il a relevé sur ce point des faits et réalités qui y ont concouru tels « les rigueurs de la forêt ».

Par ailleurs, autrefois Vice-gouverneur du Maniema chargé des questions politiques et administratives au moment de l'agression ougando-rwando-burundaise, l'on se doute que son discours fait fonction de témoignage. Ce serait le cas notamment de sa référence au « caractère massif et général de la mobilisation ». L'évocation des détails tels que l'« usage de slogans traduisant leurs paroles et leurs discours », tout autant que l'« interaction et la coordination des actions » dans une atmosphère particulière où « patience, courage et témérité » étaient le maître-mot. Ceci prenant soin de se réserver « une large autonomie d'action » dans un effort soutenu d'« interiorisation des objectifs poursuivis par la résistance » quitte à s'assurer « une répétition automatique de la mobilisation dans la perspective d'un retour de l'ennemi ».

L'auteur a donc fait fort d'offrir une analyse explicite de cette somme de faits saillants dans cet ouvrage publié chez L'Harmattan ce mois de mars.

N.M.

9^E ART

Premier festival de la BD africaine en France

Le festival est organisé par le Congolais Alix Fuilu, auteur de bandes dessinées, éditeur et responsable de l'association Afrobulles.

Prévu du 15 au 16 mars dans la marie de Tourcoing au Nord de la France, ce festival de BD africaine est une première. Mais la concrétisation du projet a pris du temps. « Je l'avais en tête depuis 2002. Ce n'était pas gagné d'avance. Même les éditeurs que j'ai contactés à l'époque étaient réticents. Ils ne

pensaient pas que ce type de BD, avec des personnages africains, trouverait son public. Cela m'a découragé. C'était la douche froide », a fait savoir Alix Fuilu à la voixdu-nord.fr.

Cependant, l'initiateur d'Afrobulles a pu trouver des partenaires et une stratégie qui lui ont permis d'organiser le festival. « À l'origine, les auteurs étaient trop peu nombreux. Nous étions deux, avec Serge Diantantu. Il aurait fallu faire venir des auteurs

d'Afrique. J'ai contacté les centres culturels français et les ambassades pour organiser une sorte de concours, sur le thème du sida. C'est là que j'ai pu dénicher les oiseaux rares », a-t-il indiqué au quotidien régional français. Une vingtaine d'auteurs de France et de Belgique vont prendre part au festival. Farid Boudjellal, auteur de « Juif arabe » et « Mémée d'Arménie », est l'invité d'honneur du festival. Ce dernier sera rythmé par des expositions, des dédicaces, des animations ainsi que des conférences et des débats sur des thèmes comme « La BD africaine en Europe, influence et rôle » et « Femme, mère et auteure de BD ».

Pour Alix Fuilu, l'originalité de la BD africaine se trouve dans le fait qu'elle est « une BD qui parle de la vie de tous les jours en Afrique, qui n'a rien à voir avec celle de Tintin au Congo ». Pour l'organisateur du festival, la BD africaine a beaucoup progressé. « La plupart des auteurs qui publient chez Albin Michel, Bayard, Delcourt... ont commencé chez Afrobulles. Des éditeurs me contactent, ce qui était inimaginable il y a dix ans. Ils commencent à reconnaître mon travail, j'en suis fier. On voit que les choses changent. »

Artiste engagé

Formé à l'Académie des Beaux Arts à Kinshasa, Alix Fuilu est arrivé en France en 1988, après s'être spécialisé en BD à Bruxelles dans la commune de Saint-Gilles.

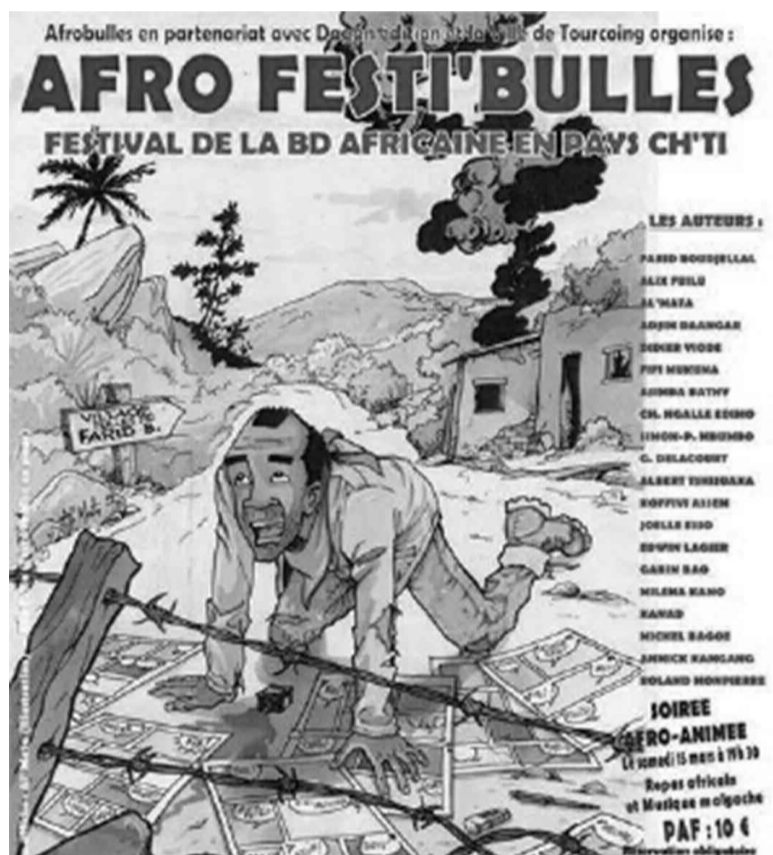


Alix Fuilu est un ancien étudiant de l'académie des Beaux Arts de Kinshasa

Après une formation classique à l'ERSEP de Tourcoing, il lance en 1994 le premier atelier de la région à Tourcoing, pour former les jeunes à la BD qui attirent des jeunes de nombreuses villes de la région. À travers Afrobulles, il souhaite promouvoir la BD africaine et de parler de cette culture. La Maison d'édition compte une vingtaine d'auteurs issus du Congo, du Mali, du Gabon, de la Centrafrique, de la Côte d'Ivoire ainsi que du Maghreb. Une grande partie de ces créateurs habite en Afrique. Dans leurs albums, ces auteurs racontent l'Afrique d'aujourd'hui, avec des rues, des voitures, des gratte-ciel qui ont remplacé les cases. Plusieurs thèmes sont abordés dans les albums collectifs d'Afro bulles, notamment celui du sida. Durant plusieurs années, Alix Fuilu a collaboré avec divers organismes publics, en France et en Belgique, pour des projets pédagogiques de BD sur la

sécurité routière, la prévention des jeunes contre le sida et les drogues. Il prépare actuellement une BD sur les tirailleurs sénégalais dont la sortie devrait intervenir en juillet 2014. « Depuis que je suis arrivé en France, je suis victime de situations racistes. Cela m'a choqué, révolté à certains moments. Sur le moment, on a envie de porter plainte, et on laisse couler. J'ai lu l'histoire de ces soldats africains venus combattre aux côtés de la France. On les dit Sénégalais, mais il y avait des Malgaches, des Maliens, des Congolais... qu'on recrutait et qui portaient du Sénégal. J'ai subi tout cela alors que des Africains sont venus libérer ce pays ! Mais quand on parle des alliés, on pense aux Américains, aux Canadiens, aux Australiens... Je suis un artiste engagé, et je veux dénoncer cette injustice-là », a fait savoir l'initiateur du festival de la BD africaine.

Patrick Kianimi



Afrobulles est engagée dans la promotion de la BD africaine

50^E COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Dragons et Rangers en lice contre Africana et Santos

Le décor de la phase qualificative de la 50e édition de la Coupe du Congo de football est en train de se planter progressivement pour l'achèvement des préliminaires dans les provinces.

À Kinshasa, on dispute le deuxième tour des préliminaires de cette compétition avec trois affiches ce vendredi 14 mars au stade Tata Raphaël de Kinshasa. Exempté du premier tour préliminaire, l'Amicale sportive Dragons de Kinshasa entraînée par Yvon Kienge sera aux prises avec Africana Express FC conduit par le coach Dabusu. Également

exempté des premiers préliminaires, l'AC Rangers joue contre l'équipe du FC Santos. Et enfin, SC Ujana sera opposé à AC Arc-en-ciel.

Rappelons que le mardi 11 mars, Africana Express FC a sorti l'AC Sodigraf par deux buts à zéro au premier tour préliminaire, tandis que l'AC Arc-en-ciel du quartier Livulu dans la commune de Lemba a défait le FC Las Vegas de la commune de N'Djili par deux buts à un. Déjà le lundi 10 mars, FC Santos écartait de son chemin la formation d'AS Mbudi par un but à zéro (but de Vuvu à la 83e

minute), et SC Ujana éliminait FC Dijak par deux buts à un (but de Kilangalanga 27e sur penalty et 57e minute pour Ujana contre le but de Tambwe à la 67e minute pour Dijak). Les demi-finales sont donc prévues le lundi 17 mars 2014, alors que la finale interviendra le jeudi 20 mars. Naturellement, le vainqueur de ces préliminaires organisés par la Ligue de football de Kinshasa va représenter la ville de Kinshasa à la phase des poules de la 50e édition de la Coupe du Congo de football.

Notons que dix clubs de la ville de Kinshasa se sont inscrits pour le tour préliminaire de la compétition. Trois clubs sont de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfin), l'élite du football de la capitale ; il s'agit d'AS Dragons, AC Rangers et Africana Express FC. Les autres clubs évoluent dans les ententes urbaines de football de Kinshasa (Eufkin), qui sont des divisions inférieures.

Préliminaires à Bandundu et Sud-Kivu...

Dans la province du Bandundu, renseigne l'Agence congolaise de presse (ACP), l'on connaîtra le club représentatif, à l'issue de la fi-



Bukavu Dawa du Sud-Kivu qualifié à la phase des poules de la 50e Coupe du Congo

nale des préliminaires provinciaux entre AS Vutuka de la ville de Kikwit et le FC Saint Hippolyte de l'Entente urbaine de football de la ville de Bandundu. Le match aller est prévu le dimanche 16 mars au stade du 30 juin de Kikwit, et le match retour une semaine plus tard à Bandundu. Vutuka a accédé en finale en battant son rival de toujours, le FC Makila par un but à zéro (but de Mapaka à la 4e minute). Bukavu Dawa va représenter la province du Sud-Kivu à la phase

des poules de la Coupe du Congo. Le team noir et blanc de Bukavu a eu raison de l'AC Maika d'Uvira en finale du tour préliminaire de cette province. Au match aller, Bukavu Dawa s'était imposé par deux buts à zéro au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu. Mais curieusement, la finale retour (qui s'est soldée sur l'égalité d'un but partout) s'est jouée hier jeudi 13 mars, encore au stade de la Concorde.

Martin Enyimo



les joueurs de Dragons rassemblés autour du coach Yvon Kitenge après l'entraînement

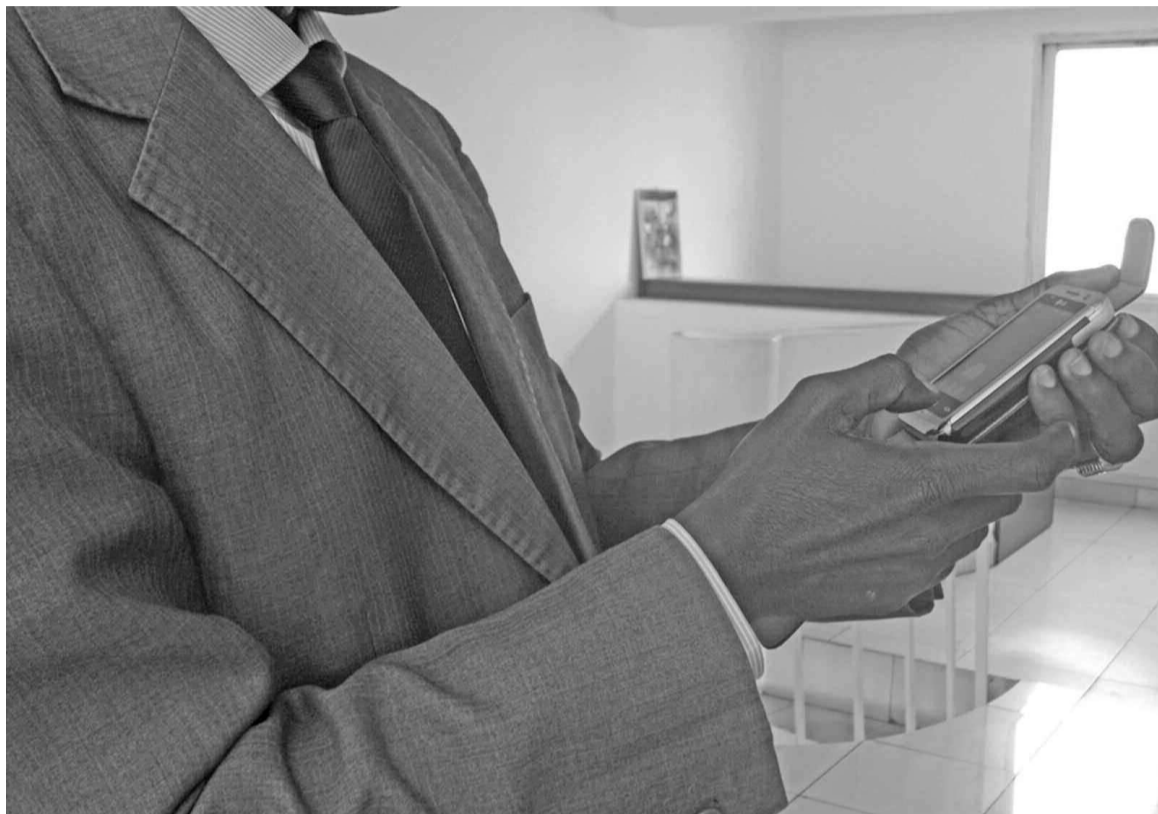
TÉLÉPHONIE MOBILE

Les faux messages continuent d'inonder les téléphones portables

On ne le dira jamais assez, les pirates des réseaux téléphoniques sont en train de passer pour des maîtres-contrôleurs des réseaux téléphoniques avec de vrais faux SMS qui arrivent sans cesse sur les cellulaires. Aucune société de téléphonie mobile n'est épargnée par ces escrocs.

Cette pratique qui devient gênante interpelle non seulement les différentes sociétés de téléphonie mobile qui exercent au Congo, mais aussi les structures habilitées qui sont censées mettre de l'ordre dans la gestion de ces réseaux. « Appelez vite au numéro X, une surprise vous attend », « Tapez le chiffre X pour accéder à un jeu qui vous donne accès à une énorme fortune » : ce sont là quelques messages dont sont victimes des porteurs des téléphones mobiles.

Une vraie agitation ce mercredi 13 mars dans un bus de la ligne 3 où un innocent client a crié au scandale, car il venait d'être pris au piège par ces pirates de lignes téléphoniques et avait abusivement dépensé son crédit car il croyait gagner un jeu imaginaire fait de questions-réponses. Où sont les opérateurs de téléphonie mobile pour mettre fin à ce genre de pratique ? « Si cela ne



s'arrête pas très vite, on a l'impression que ces pirates de lignes vont devenir par la force des choses, les propriétaires agréés de ces lignes», s'est indignée une femme qui, deux fois de suite explique-t-elle, était déjà victime de cette pratique.

Encore qu'un malheur ne vient jamais seul. Ces derniers temps plusieurs abonnés des réseaux de téléphonie mobile se plaignent de la saturation des réseaux et des coupures ininterrompues qui empêchent de bien commencer ou de bien terminer une communication.

Un abonné lisant un faux SMS

Certains usagers regrettent même le bon vieux temps de l'ONPT et du téléphone fixe, où ce genre de pratique n'existait presque pas. Il y a à peine un mois à Pointe-Noire, une structure bancaire a rendu public un communiqué dans lequel elle attirait l'attention de ses clients pour

qu'ils ne tombent pas dans le piège de ces escrocs qui faisaient passer sur des portables des messages leur demandant de se présenter devant leur guichet pour percevoir des gains. C'était de faux SMS avait reconnu cette banque.

Les messages du genre : « Cela fait des jours que vos chèques sont en attente », « Rappelle-moi vite au numéro XXX » cachent une vraie escroquerie, car ils incitent toujours à rappeler un numéro lourdement surtaxé. « À quoi ont servi les différentes identifications des abonnés ? Ces identifications ne permettent-elles pas de mettre à nu les auteurs d'arnaques », s'est demandé un client d'un réseau dont on ne dévoilera pas le nom. Les sociétés de téléphonie mobile devraient vite se réveiller pour mettre fin à ce malaise qui embête les abonnés.

Notons que dans l'un des articles publiés par *Les Dépêches de Brazzaville* en novembre 2013, le même problème était soulevé. Aujourd'hui le problème a pris des proportions inquiétantes et lorsqu'on a reçu sur son portable près d'une dizaine de SMS, il faut s'attendre à ce qu'au moins une moitié de ces messages soit de vrais faux messages.

Faustin Akono

LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ

Les femmes du port autonome font un don de bacs à ordures à la mairie

Par ce geste, l'association des femmes du port de la ville océane, conduite par leur présidente, Félicité Ndebeka, a voulu marquer la Journée internationale de la femme du 8 mars. La remise symbolique de ces bacs a eu lieu dans l'enceinte de la mairie centrale, en présence du maire de la ville, Roland Bouiti Viaudo.

Cinq bacs au total ont été remis. Une manière pour ces femmes d'appuyer la mairie dans sa mission d'assurer la salubrité dans la ville et de contribuer à la lutte contre l'insalubrité qui ne cesse de gagner du terrain dans les quartiers. Car comme l'a indiqué Félicité Ndebeka, « la maman est la première responsable de la propreté de la ville ». Réception-

nant le don, le maire a remercié les femmes pour ce geste noble et les a encouragées à continuer à œuvrer dans cette lutte. Pour lui, la femme étant la première productrice des déchets ménagers, elle devrait s'efforcer à bien les gérer pour garantir la propreté dans tous les quartiers de la ville. Juste après la cérémonie de remise du don, un premier bac à ordures a été installé au niveau du marché Plateau situé dans l'arrondissement 1 Eméry Patrice Lumumba en plein centre-ville. Les quatre autres bacs iront sont destinés aux autres arrondissements de la ville. Au préalable, les femmes du port autonome avaient pris part à la marche des femmes organisée par les directions départementales de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

Lucie Prisca Condhet



La remise symbolique d'un bac à ordures au niveau du marché Plateau dans l'arrondissement 1

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Le Collège de Les Saras manque de bâtiments

Situé dans le département du Kouilou, dans la localité de Les Saras, cet établissement scolaire est composé d'un seul bâtiment qui abrite quatre salles de classes secondaires.



L'unique bâtiment du collège d'enseignement général Les Saras / photo Adiac

En effet, des fonds ont été alloués par l'État à la société GSS Congo en vue de la construction des bâtiments administratifs et scolaires de l'établissement d'enseignement public de cette localité.

Interrogé lors d'une des visites du président par intérim du Conseil départemental du Kouilou, Jean-Baptiste Mavoungou Makaya, sur le démarrage effectif des travaux concernant cette école, Gervais Loukanda, responsable de la société GSS Congo, a expliqué : « En dépit de quelques difficultés éprouvées par la société sur l'accès du matériel au chantier, toutes les conditions sont réunies pour débiter l'ensemble des travaux de ce collège d'enseignement général. » La durée d'exécution des travaux est fixée à six mois.

Signalons que le CEG Les Saras, qui compte près de 150 élèves répartis sur quatre classes, existe depuis 1996.

S.I.

HINDA/KOUILOU

Pierre Mabiala lance l'opération de paiement des expropriés

Le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, a procédé le lundi 10 mars, au lancement de l'opération d'indemnisation des expropriés de la sous-préfecture de Hinda visant la construction d'une usine de cimenterie dans la dite localité.

Ces terrains étaient en cours des travaux et comportent une superficie de 2.828,73 et 1.500 m² chacun. Sur le premier terrain, l'occupant anarchique avait détruit les bâtiments appartenant à l'État qui s'y trouvaient et commencé la construction d'autres bâtiments à usage commercial tandis que sur le second, ce dernier avait débuté avec les travaux d'une usine de fonderie. Ainsi s'adressant à l'occupant anarchique de ces espaces de terre, le ministre a expliqué qu'en dépit des nombreuses interpellations dont il fait l'objet visant à justifier sa propriété, ce dernier ne s'est jamais présenté aux ser-



Le ministre et sa suite visitant le site qui abritera la future cimenterie de Hinda. Photos Adiac.

vices cadastraux et domaniaux de la ville. Il s'agit d'un déguerpissement afin que l'État rentre dans ses droits domaniaux et fonciers.

Ces deux terrains appartiennent à l'État congolais, personne n'a le droit de les occuper sans avoir observé au préalable une procédure

régulière de dépossession de l'État congolais. Ceux-ci font partie d'un achat que la République du Congo a réalisé en date du 20

août 2012 avec la République française, au moyen d'un acte de vente signé des autorités compétentes de ces deux pays.

En effet après Pointe-Noire, Pierre Mabiala s'est rendu à Hinda où il a procédé au lancement de la première phase du paiement des expropriés de près de 20 hectares de terre dans la sous-préfecture de Hinda dans le Kouilou. Ces expropriations visent la construction d'une usine de cimenterie par la société Cimaf, une société de droit privé congolais à capitaux marocains. Selon Abdessamad Sefrioui, directeur général Afrique de la société Cimaf, il s'agit d'un investissement d'environ 20 milliards de FCFA pour l'implantation de cette usine. Il offrira près de mille emplois directs et indirects et aura une capacité de production annuelle estimée à 500.000 tonnes de sacs de ciments par année.

Séverin Ibara



BYTES TECHNOLOGY AND SYSTEM

Simplifier l'informatique

- Solutions IT
- Design et Graphisme
- Développement des Applications &

- Fourniture des Equipements
- Système de Sécurité et Vidéo Surveillance
- Formation - Conseil & Consulting

PRODUITS & SERVICES	OFFRES PROMO !	PRIX TTC
Design & Graphisme :	- Conception des logos professionnels (avec 10 adresse e-mail professionnelle gratuite « monnom@monentreprise.com »)	A partir de 35.000
	- Conception des prospectus et manuel d'entreprise, carte de visite, badges, carte d'invitation, etc.	A partir de 25.000
Développement des applications et site Web :	- Solution de gestion des flottes, charrois et parc automobile (personnalisées)	A partir de 350.000
	- Solution de gestion informatisée des hôtels, restaurants, etc.	A partir de 250.000
	- Développement des sites web dynamiques et professionnel (avec 100 adresses e-mail gratuite 'monnom@monentreprise.com')	A partir de 300.000
Système de sécurité informatique :	- Mise en place des badgeuses d'accès biométriques pour vos agents (équipement et installation)	A partir de 650.000
	- Mise en place des alarmes, serrures de portes blindées et bio métriques, etc. (équipement et installation)	A partir de 150.000
	- Mise en place de solution de traçabilité GPS de vos flottes (véhicules, engins) avec gestion des carburants et état du moteur en temps réel. (équipements et installation)	A partir de 665.000
	- Mise en place des caméras de surveillance (équipements et installation)	A partir de 295.000
Fourniture des équipements :	- Ordinateur portable HP : (Processeur Intel Atom Core Duo 2 Ghz, Ram 1 ou 2 Go, Disque dur 160 ou 250 Go, Wifi, Micro SD, Webcam, Windows 8 Starter)	A partir de 200.000
	- Tablette et smartphone (4, 8, 9 pouces, 3G, etc.)	A partir de 150.000
Formation, Conseil & Consulting :	- Formation suite bureautique (Word, Excel, Powerpoint, Publisher), initiation en infographie, initiation au montage vidéo, CIEL Compta, Sage Compta et Gestion commerciale.	A partir de 50.000

Pour tout contact :
 Tél. : +242 06 697 99 15 / 05 604 92 71.
 E-mail : info@btechsystem.com
 Adresse : 673, Avenue Marien Ngouabi (en face du château d'eau), Quartier OCH, Pointe-Noire, Congo.
 RCCM : 11 A 72 63 - NIU : P2012110000427063

VIOLENCES SEXUELLES ET DOMESTIQUES

Des prestataires formés à la prise en charge des victimes

Ce sont des personnes évoluant dans différents domaines (psychologie, police, sécurité civile, tribunal de grande instance, gendarmerie, hôpital, OSC) qui animeront les deux guichets uniques de prise en charge juridique, médicale et psychologue des victimes de ces violences.

Ces personnes ont participé à des formations organisées par l'association Azur développement les 7 et 8 mars à Pointe-Noire, et les 10 et 11 mars à Nkayi, les deux villes qui abriteront les guichets.

Ces guichets uniques intègrent le projet «Accès aux soins, à la justice et l'appui économique des femmes et enfants victimes de violence ». Avec pour objectif principal de contribuer au respect des droits des femmes en République du Congo, ce projet bénéficie de l'appui financier de l'ambassade de France au Congo. Il a été mis en œuvre le mois dernier par l'association Azur développement, en collaboration avec l'Aripi (Agence régionale de l'information

et de la prévention contre le sida), l'AFDB (Association des femmes pour le développement de la Bouenza) et les directions départementales de la promotion de la femme de Pointe-Noire et de l'intégration de la femme au développement du département de la Bouenza.

Les ateliers visaient entre autres : de renforcer les capacités de prise en charge psychologue, médicale et juridique d'une vingtaine de prestataires et membres des OSC qui vont travailler aux guichets uniques et mener des actions de prévention et de prise en charge des survivantes de violences sexuelles et domestiques ; et d'initier les prestataires aux outils de gestion des guichets uniques et du système de référence et contre référence.

Une vingtaine de participants ont été instruits sur les différentes formes de violences faites aux femmes et aux enfants, sur la prise en charge juridique, médicale et psychologique des victimes ainsi que sur les outils de gestion du guichet unique. Signalons toutefois que la mise en place des deux guichets prend du retard du fait du manque de locaux pouvant les abriter. Azur développement sollicite l'aide des institutions et des structures publiques et privées de Nkayi et de Pointe-Noire.



Formation organisée par l'association Azur développement

Lucie Prisca Condhet



la force d'entreprendre
www.biac.cd

Un bon investissement,
c'est aussi
une bonne banque.



MOTS FLÉCHÉS N°018

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

EAU DU POT-AU-FEU POURRIS	ELLE RESTE MI-NEURE EN TURQUIE ENTAILLÉ	UTILISATRICES IRIDIUM	VIOLENTE QUERELLE ZIGUE AVEC ELLE NOS AIEUX VOYAIENT ROUGE	PETITS VERS	C'EST DU FLAN! LIEU NOIR	RE-DONNES DU BRILLANT
LIERAIT				MOULURE RONDE		
MAUVAIS PENCHANT		NEIGE FONDUE DOMINER				OUVRENT LA FENÊTRE
DISTANCE EN CHINE PROVINCE D'IRLANDE	CRIER TEL UN CERF			SALUT ROMAIN AIR ALLEMAND		
			CRÉER UN PARFAIT JUMENT			
OUEST-EST SYMBOLE DU MANGANESE	DIRIGEAIT DIFFUSER				DANS LA GAMME MACHINE À CLASSER	
	NORMALE SUP' ASPECTS PLAISANTS		FAIS L'ESSAI FORME D'UN PAIN DE SUCRE			
DÉFAITE NAPOLEONIENNE	ESPRIT @ EN TOUTES LETTRES		HÉROS CORNÉLIEN (LE) QUI VA LA CALE VIDE	GRANDE VOIE DE CIRCULATION SOMMET		DÉFERLER
				ACCORDE UNE MENTION BOÎTE		
JOUR DE LOISIRS DÉFILÉ QUI SUIV		ENQUÊTE BOUCLE SUR LE PONT				ADMISE
				DANSE SACCADÉE TOIT GALBÉ		
ACCESSOIRE DE GYMNASTE LINGES DE LIT			MOTEUR À GAZOLE CARACTÈRE GREC			
		ACCENT AIGU OU GRAVE TRAVAUX PRATIQUES		ANCIEN BOUCLIER ÇA FAIT APPEL		
PATRON EN BREF DÉSAVANTAGÉ	RECOUVRETE D'UN MÉTAL				GRUPE D'ÉTATS	
		COCOTTE		ACCUEILLIR PAR DES SIFFLETS		

SUDOKU N°018

>FACILE

	7		5	1				9	3
5				8				4	7
1		3		2					
		8		9	6				1
4			2		8				5
6			1	3		9			
				6		5			2
7	3			4					9
2	6			5	7			3	

>MOYEN

5	9	3						8	
1						2		6	
				7					
	3	7		5	1	2	9		
		5	8		4	3			
	6	8	7	2		4	5		
				6					
	2		1						5
5						6	2	7	

>DIFFICILE

	3		5						1
					3	4			6
9		6		7					2
	5			4		9			8
	9		2		6		4		
4		2		8			1		
3				1		7			9
7		4	6						
5						2			8

MOTS CROISÉS N°018

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

>HORIZONTALEMENT
1. Relative à la terre que gère le maire. - 2. Ensemble des troupes convoquées pour l'ost. - 3. Monnaie à l'est. Animal réputé pour sa mollesse. - 4. À l'intérieur. Dire de nouveau. - 5. Élément du zodiaque. Partie d'une ogive nucléaire. - 6. Textes de rédacteurs en chef. - 7. Mot de petit capricieux. Étoile visible à l'œil nu. Modèle réduit... - 8. Coule en Alsace. Il évite bien des effondrements. - 9. Boîte. Type à la chaîne. - 10. Possessif. Ses pommes ne sont pas comestibles.

>VERTICALEMENT
A. D'un archipel du Pacifique. - B. Lieu de combats. Violon grave. - C. Bien concentré. Démonstratif. Fait le joint. - D. Ne se démène jamais. Il en faut cent pour avoir un gray. Fin de mode. - E. Armstrong n'a jamais pu lui serrer la main... - F. Mauvais voyage. Possessif. Pour réparer un oubli. - G. Se rappeler (se). - H. Terrain sans arbres au Québec. Précision horaire. - I. Attacher. Qui a perdu sa blancheur. - J. Un vieux supplice.

MOTS À MOTS N°018

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① **GRISE** + **SOTS** = **G** | | | | | | | **E**
- ② **CADUC** + **RASE** = **C** | | | | | | | **R**
- ③ **BEMOL** + **MARE** = **M** | | | | | | | **E**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°017

N	A	C	O	S	T						
S	I	N	G	E	R	S	T	E	R	A	T
G	A	I	N	A	N	T	M	E	R	E	
D	E	T	O	N	N	E	P	E	S	T	E
R	I	S	E	T	T	E	S	E	S		
C	I	O	M	E	T	U	R	E	H		
E	N	L	I	S	E	E	A	N	T	I	
E	N	A	E	S	T	A	R	T	E	R	
L	E	S	A	A	R	E	L	T			
O	P	E	N	L	E	G	I	S	T	E	S
L	N	E	I	G	E	A	A	G			
A	U	C	U	N	O	R	S	T	U	C	
M	I	S	S	U	E	T	A	I	E		
S	E	P	I	T	A	T	E	D	L		
A	I	G	L	E	C	A	N	N	E	E	
S	U	C	R	E	T	T	E	O	S	E	E

SUDOKU N°017

7	8	5	1	3	2	6	4	9
1	9	3	5	4	6	7	2	8
2	4	6	7	8	9	1	5	3
9	6	4	8	2	1	3	7	5
8	7	2	6	5	3	4	9	1
3	5	1	9	7	4	8	6	2
6	2	7	3	9	8	5	1	4
5	3	9	4	1	7	2	8	6
4	1	8	2	6	5	9	3	7

5	9	1	6	3	2	7	8	4
7	8	2	5	1	4	9	3	6
3	4	6	9	7	8	5	2	1
9	6	3	4	8	7	1	5	2
8	1	4	2	5	3	6	9	7
2	7	5	1	6	9	3	4	8
4	5	9	7	2	6	8	1	3
1	3	7	8	4	5	2	6	9
6	2	8	3	9	1	4	7	5

MOTS CROISÉS N°017

T	E	M	P	O	R	I	S	E	R
E	C	O	U	T	E	O	N	U	
S	U	R	E	D	E	N	T	E	
T	E	T	A	R	D	G	R	E	
A	L	E	S	I	D	E	E		
T	L	T	A	T	E	R	L		
R	E	L	I	A	I	S	R	A	
I	A	S	O	N	I	D			
C	O	I	S	N	O	O	P	Y	
E	N	C	H	A	S	S	E	E	S

MOTS À MOTS N°017

1/ RENFORCER - 2/ FLORILÈGE - 3/ SACRIFIER.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Cara et Diabes noirs se donnent rendez-vous le 16 mars

La 5^e journée de la compétition qui se tient ces samedi et dimanche dans les trois stades du pays, réserve aux amoureux du ballon rond, des affiches très alléchantes

Au menu : le très attendu Cara-Diabes noirs, Étoile du Congo-Interclub et AC Léopards-AS Cheminots. Ce qui est rassurant, c'est qu'aucune rencontre ne sera reportée pour des raisons quelconques, comme lors des 3 et 4e journées. Une année après leurs dernières retrouvailles, qui s'étaient soldées par la victoire de part et d'autre, les deux forma-

çois Ndenguet a amené avec lui, les anciens sociétaires de Diabes noirs qui lui sont fidèles comme Landry Djimbi, Béranger Itoua, James Ekoko, Junior Epako, Kangou et d'autres. La famille des supporters s'est aussi divisée parce que ceux qui souhaitaient le retour de Jean François Ndenguet dans la famille des Jaune-et-Noir, n'ont pas obtenu gain de cause. Une telle rivalité pourrait faire naître une rencontre de haute facture. C'est ce que le public, qui fera le déplacement du stade Alphonse-Massamba-Débat, veut vivre. Car depuis des an-

Tongo Football club (TFC). En rappel, lors de la quatrième journée, Diabes noirs s'imposait devant SMO sur un score de 2-0. Bersyl Obassi trouvait le chemin à la 12e minute et Freddy Michel De Buisson doublait la mise à la 73^e minute sur penalty.

L'élimination des Aiglons à la Coupe africaine de la Confédération par Étoile sportive du Sahel devrait sonner la révolte dans le camp des Rouge-et-Noir. L'équipe n'a jusqu'alors livré que deux matchs qui ne se sont soldés de la meilleure des manières. Cara a été battu par V.-Club Mokanda 0-1 puis a fait jeu égal d'un but partout face à SMO. Il a reporté deux de ses matchs respectivement contre TFC et Patronage Sainte-Anne pour des raisons de concentration pour les seizièmes-de-finale de la Coupe d'Afrique, l'étape que Diabes noirs n'a pas pu franchir en Ligue africaine des champions après l'avoir dépassé l'année dernière. L'honneur reviendra aux deux protagonistes de respecter le verdict du jeu, car dans le football, il n'y a que trois résultats : la victoire, la défaite et le nul.

Peu avant ce match, l'Étoile du Congo recevra l'Interclub. La formation militaire figure parmi les équipes les plus en forme du moment car elle a déjà aligné trois victoires en quatre matchs. Elle a réussi là où Cara et Étoile du Congo ont échoué en imposant une défaite de 2-1 à V.-Club à Pointe-Noire. Contre l'Étoile du Congo, elle ambitionne de valider cet acquis. Ce qui ne sera d'ail-

leurs pas facile devant une équipe qui vient de retrouver le chemin de la victoire. Après un match nul d'un but partout contre la JST et deux défaites d'affilée contre le FC Kondzo et V.-Club, l'Étoile du Congo s'est imposée devant le TFC sur un score d'un but à zéro. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Renaud Gildas Ockakas Otololo à la 31^e minute. Le même jour, au stade Denis-Sassou-N'Guesso, l'AC Léopards accordera son hospitalité à l'AS Cheminots de Pointe-Noire. Les Fauves du Niari sont dans une super forme. Ils se sont qualifiés

rappel, lors de la dernière saison, les Léopards s'étaient imposés 1-0 à Dolisie après avoir courbé l'échine 1-2 à Pointe-Noire. Un vrai test de préparation pour les Fauves. Dommage, les Cheminots ont perdu leur qualité première de la saison dernière.

Les autres rencontres de cette journée :

Samedi 15 mars : TFC-Jeunesse sportive de Talangai (JST) ; Patronage Sainte-Anne-FC Kondzo au stade Massamba-Débat ; et FC Bilombé-La Mancha à Pointe-Noire. Le 16 mars à Pointe-Noire : V.-Club-SMO et l'Association



Diabes noirs (Photo Adiac)

tions vont ouvrir le bal des classiques congolais ce 16 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat, dans un contexte un peu particulier. Car depuis que l'ancien président de la section football de Diabes noirs, Jean François Ndenguet, prête mains fortes dans Cara, la rencontre a pris une autre dimension. La tension est montée d'un cran quand le général Jean Fran-

nées, cette rencontre a perdu de sa valeur à cause du spectacle désolant livré par les 22 acteurs. Sur le terrain, les Diablotins partent avec les faveurs des pronostics. Depuis l'entame de la compétition, les Diabes noirs ont livré trois matchs qui se sont soldés par deux victoires contre l'Interclub et Saint-Michel de Ouenzé (SMO) et un match nul contre



Le Club athlétique Renaissance Aiglon (photo Adiac)

pour les huitièmes-de-finale de la Ligue africaine des champions et ont atomisé, le 12 mars à Pointe-Noire, Nico-Nicoyé sur un score de 5-0, occupant seuls la tête du championnat avec 12 points. L'équipe veut s'imposer devant l'AS Cheminots, non seulement pour conserver sa première place mais aussi pour préparer le match contre Al Hilal du Soudan. En

sportive Ponténégrine-Nico-Nicoyé.

Les résultats de la 4e journée : Nico-Nicoyé-AC Léopards 0-5 Étoile du Congo-TFC 1-0 Diabes noirs-SMO 2-0 ASP-Bilombé 0-2 AS Cheminots-La Mancha 3-1 Cara-Patronage (reporté) FC Kondzo-JST (reporté)

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Les faits sont sacrés

Pendant 48 heures, du 17 au 19 février 1991, le président Denis Sassou-N'Guesso a reçu à Brazzaville Nelson Mandela, fraîchement libéré de prison. C'est un fait irrefragable et irrécusable. Les faits sont sacrés, les commentateurs libres. On l'apprend dans toutes les bonnes écoles de journalisme. Ce qui ne signifie nullement qu'on peut les triturer pour les mettre au service d'une cause nihiliste ou révisionniste. Ci-après, quelques exemples de manipulation.

La concertation pour la mise en place d'une commission préparatoire de la Conférence nationale venait de prendre fin quand Mandela effectua sa visite à Brazzaville. En pleine convulsion politique pré-conférence nationale, ce fait a été récupéré par certains mécontents pour tenter de faire accroire à une instrumentalisation, par Sassou N'Guesso, de l'icône de la lutte contre l'apartheid pour se refaire une santé. Un raccourci. La raison d'État doit-elle disparaître dans les décombres de la lutte politique ?

Cette visite de Nelson Mandela est aussi indiscutable que la signature du protocole de Brazzaville le 13 décembre 1988. À ce sujet, Le Monde du 14 décembre écrit : «Le protocole de Brazzaville conclu entre les représentants de Cuba, de l'Angola et de l'Afrique du Sud, sous l'égide américaine, a été signé mardi 13 décembre. Le texte prévoit la mise en application de la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie au 1er avril prochain. Cet accord sera officiellement entériné le 22 décembre à New York par la signature d'un traité tripartite (Angola, Cuba et Afrique du Sud) et bipartite (Cuba et Angola), qui sera ensuite approuvé par le Conseil de sécurité des Nations unies.» En effet, comme l'a expliqué récemment Jean-Yves Ollivier, lors des commémorations des 25 ans du protocole de Brazzaville, pris dans un cul-de-sac, il n'a eu d'autre alternative que de se tourner vers Denis Sassou-N'Guesso pour tenter d'en sortir. Heureux réflexe, qui lui a permis de faire avancer les négociations.

New York, où est signé l'accord définitif, devient la référence dans les médias occidentaux. Le rôle de Brazzaville est occulté. Il semblait de bon aloi, au nom de la vérité historique, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire, de rétablir les faits dans leur authenticité. Évidemment, au déplaisir de certains. Le 1er septembre 1992, le président sortant, Denis Sassou-N'Guesso, déclare, après la passation des pouvoirs avec son successeur, Pascal Lissouba, qu'il quitte ses fonctions avec satisfaction devant la poursuite du processus démocratique. «Je suis chef d'un parti et je ferai tout pour qu'il vive le mieux», conclut-il. Sassou-N'Guesso promet son soutien à Lissouba. On a oublié ce fair-play démocratique. «La grande défaite en tout, écrivait Céline, c'est d'oublier, et surtout ce qui nous fait crever.»

À chaque rappel des faits historiques, à l'instar des politiciens professionnels, les adeptes forcenés des réseaux sociaux, souvent les mêmes d'ailleurs, réagissent mal, avec une certaine brusquerie qui

laisse songeur. Ces réseaux sont désormais les instruments, comme le dit Bernard Cazeneuve, «des formules brèves au service des idées courtes». Capables du meilleur comme du pire, ils sont devenus un extraordinaire relais de désinformation sous le couvert de l'anonymat. L'honnêteté se dissout dans ce fascisme de la toile.

Certes, il y a encore des choses qui ne vont pas comme on peut le souhaiter au Congo. Mais s'enfermer dans une attitude de déni systématique de la réalité, en dépit de certaines avancées et en dévoyant les faits, relève de la mauvaise foi évidente et du crépuscule de la pensée. Ces mécontents endémiques, surtout, ceux qui ont parfois le courage d'assumer leurs propos, n'existent qu'à travers leurs critiques inintelligentes, qui n'empêchent pas chez eux la persistance d'un très profond sentiment de supériorité. Paradoxal. Dans notre pays, hélas, les faits ont perdu leur caractère sacré, entretenant les haines d'ignorance.

Mfumu